

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 12 mai 1922

Sommaire :

Plaidoyer pour la liberté Quelques réflexions sur la Société des Nations	Abbé R. G. van den Hout
L'art de ne pas écrire	Mgr Lutoslawski
A propos de "La Rédemption de Mars,,	Jean Valschaerts
La semaine des écrivains catholiques	Pierre Nothomb
Notre Jeunesse catholique flamande	René Johannet
Jacques Debout	E. Rubbens
et ses Quatre Journées d'Art religieux	Robert Vallery-Radot
Une initiative convoitée ou les Origines de l'art des van Eyck	Abbé Franz Nève
Les idées et les faits : Chronique des idées : La procession du Saint-Sang, J. Schyrgens. — Russie. — Angleterre.	

La Semaine

Bruxelles a fait aux Souverains anglais un brillant accueil. Les Belges ont tenu à montrer qu'ils savent faire les distinctions nécessaires.

Il est permis de croire, et beaucoup d'Anglais commencent eux-mêmes à le proclamer, que la politique anglaise que dirige depuis plusieurs années un Lloyd George, instrument de la finance internationale, a été néfaste non seulement aux pays dont les intérêts sont opposés aux intérêts britanniques, mais à l'Angleterre, à l'Empire Britannique et à la paix mondiale.

Et ce n'est pas parce que le Premier Ministre du Royaume-Uni « a au cœur deux haines : la Pologne et la Belgique », que nous oublierons tout ce que nous devons à la grande Nation du Roi George et de la Reine Mary...

À Gênes le... débat pétrolifère continue, car pour le moment la reconstruction économique de l'Europe se ramène à cet angoissant problème : à qui les pétroles russes ? A la « Shell » qui pousse la diplomatie anglaise, ou à la « Standart Oil » pour laquelle marche le gouvernement américain..?

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 60 MILLIONS
RÉSERVES : 10 MILLIONS

SIÈGES :

ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

120 AGENCES en Belgique
Agences à Luxembourg et Cologne

GESTION DE FORTUNES

Un département spécial s'occupe aux sièges d'Anvers et de Bruxelles de tout ce qui concerne la gestion des fortunes.

Il reçoit les valeurs en dépôt, s'occupe de détacher les coupons, de vérifier les tirages et se charge, au nom des clients, de tous encaissements, paiement de comptes, factures, etc.

Ce département s'occupe également de toutes les questions relatives aux successions, exécutions testamentaires, etc.

Toutes les mesures possibles sont prises pour assurer la plus grande discrétion.

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3008

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- Ordres de Bourse -

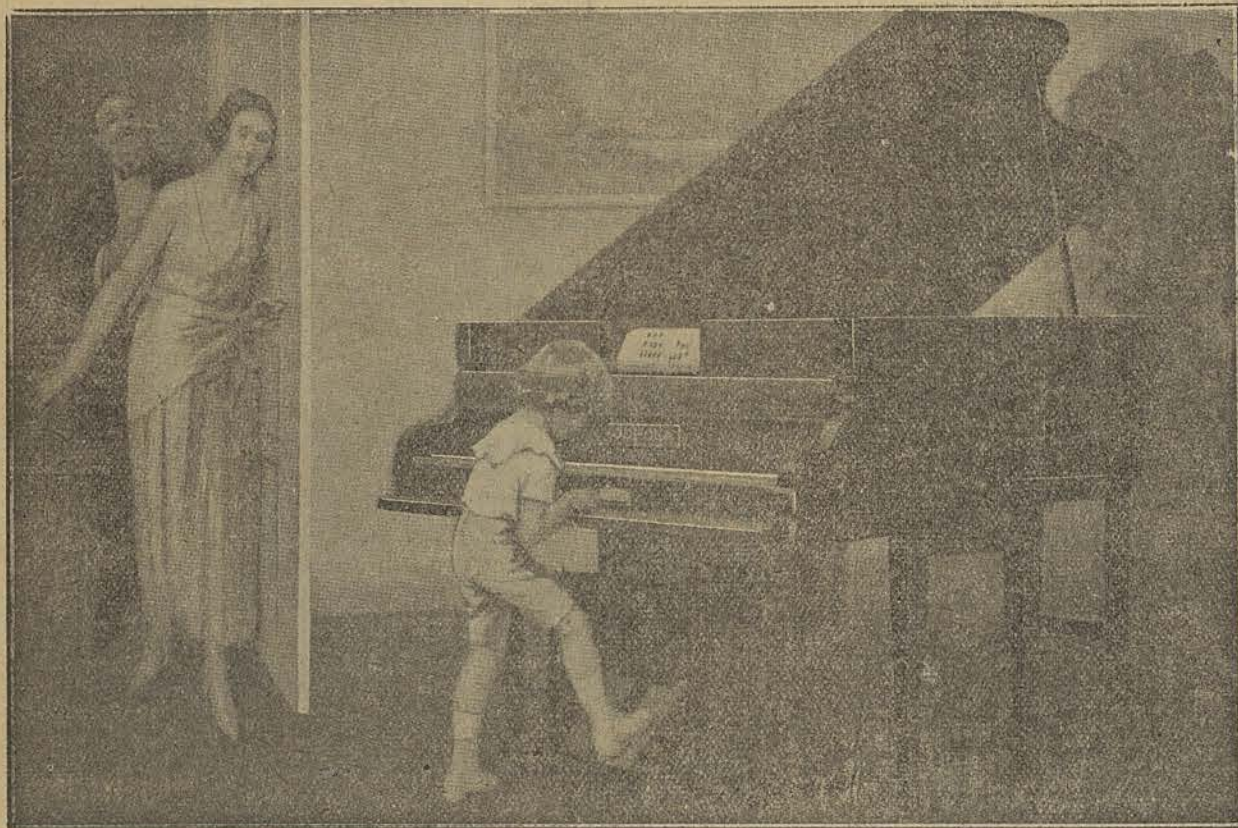
Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- Vérifications de Tirages -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et Informations* dont le service est fait gratuitement à la clientèle.

« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE MER-
VEILLEUX QUI RÉUNIT LES
QUALITÉS LES PLUS PRÉ-
CIEUSES AUXQUELLES ON
AIT PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS PNEU-
MATIQUES.
IL EST INCOMPARABLE PAR
SA CONSTRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT ARTIS-
TIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles

PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNES ET SUR MESURE

Chocolat

MARTOUGIN

le meilleur !



VOICI LE MOMENT DES
VACANCES
NE PARTEZ PAS SANS UN
KODAK

IL Y A DES KODAKS A TOUS PRIX
VOUS POUVEZ APPRENDRE A PHOTOGRAPHER
EN UNE DEMI-HEURE

Demandez renseignements et Catalogue chez
KODAK L^{TD}, 36, rue de l'Ecuyer, Bruxelles

Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES
- LINGE DE TABLE ET DE MAISON -
SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES
- TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -
- BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -
CHOIX CONSIDÉRABLE DE LAINAGES
BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT
GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE
NAPPÉONS - BRODERIES & DENTELLES
- TISSUS D'AMEUBLEMENT - Rideaux -
STORES - LITÉRIES - COUVERTURES
COUVRE-LITS

LA LINGERIE
DE
LA GRANDE MAISON DE BLANC
JOINT LE FINI
A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute
la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

Plaidoyer pour la liberté

Le *Démocrate* du 7 mai a publié un article émanant d'une haute personnalité du monde ecclésiastique, dans lequel on attribue à la *Revue* les idées sociales, émises par M. Hommel dans son article paru ici le 3 mars dernier.

J'ai cru l'occasion favorable pour définir, une fois de plus la position de la *Revue Catholique*, et j'ai adressé à M. le directeur de l'organe de la Démocratie chrétienne la lettre suivante :

Bruxelles, 10 mai 1922.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je n'ai lu qu'aujourd'hui l'article de la « haute personnalité ecclésiastique » paru en tête du *Démocrate* du 7 mai, sous le titre « *A propos de jeunes* », et je m'empresse de protester contre un procédé qui demande, lui aussi, « plus que des réserves ».

Le 3 mars a paru, dans la *Revue Catholique des idées et des faits*, un article de M. Luc Hommel sur « *Notre Jeunesse Catholique* ». Les idées émises dans cette étude l'étaient sous la seule responsabilité de leur auteur — comme c'est le cas, d'ailleurs, pour tout ce qui paraît chez nous — et je ne puis comprendre comment « la haute personnalité ecclésiastique », qui consacre près de deux colonnes à discuter les vues de M. Hommel, ne nomme pas une fois celui-ci et fait croire à vos lecteurs, tout le long de sa réfutation, que les idées visées sont celles de la *Revue*.

Cette « haute personnalité ecclésiastique » devrait savoir pourtant que la *Revue Catholique* permet à ses collaborateurs d'exposer sous leur responsabilité propre leurs opinions sur les problèmes qui restent soumis à la libre discussion des catholiques. N'a-t-elle donc pas lu la réponse que fit M. Rubbens à certaines affirmations de M. Hommel ?

Que si les idées sociales de M. Hommel sont critiquables, pourquoi « cette haute personnalité ecclésiastique » n'a-t-elle pas envoyé sa réfutation à la *Revue* ? J'aurais été ravi d'insérer sa lettre, d'autant plus que de cette manière ceux qui avaient entendu une cloche auraient pu entendre l'autre.

Le système, encore beaucoup trop en vigueur, qui fait se séparer les catholiques sur des questions secondaires, où il reste permis de penser différemment, et les fait se séparer jusqu'à ne plus prêcher que des convertis chacun de son côté, ce système ne peut que creuser toujours plus profondément les fossés qui séparent les différentes fractions de l'armée catholique.

Ce n'est pas aux lecteurs du *Démocrate* qu'il fallait montrer que M. Hommel se trompe en fait de démocratie, mais à ceux qui avaient lu dans la *Revue* l'article de M. Hommel.

Voulez-vous me permettre, Monsieur le Directeur, de montrer à cette occasion comment la *Revue Catholique des idées et des faits* est avant tout une tentative d'union parmi l'élite catholique de notre pays ? Elle voudrait être l'organe où tous les catholiques puissent exposer leurs idées sur les questions dont l'Eglise a laissé la solution aux libres discussions de ses enfants. Elle voudrait combattre la conception étroite de tant de catholiques — bien intentionnés,

faut-il le dire ? — qui, sans doute à cause d'une connaissance imparfaite des vérités de notre religion, ont cru devoir ériger en dogmes nouveaux, qui des thèses nationalistes ou raciques, qui des thèses économiques ou sociales. Et les excommunications pleuvent sur ceux qui se permettent de penser autrement !

Qu'on soit excellent catholique, peu importe ; qu'on soit même prêtre, rien n'y fait ; pour être un « vrai » catholique, il faut : pour les uns, admettre ou repousser je ne sais quel credo linguistique ou nationaliste, pour les autres accepter ou répudier tout un code économique-social.

Depuis plus d'un an, la *Revue Catholique* tente de réagir. Chez nous règne la sainte liberté des enfants du Bon Dieu. La *Revue* est catholique et ne veut être que cela. Toutes les idées s'y expriment librement dans la seule limite de l'orthodoxie catholique.

Oh ! je sais que pas mal de préventions existent encore contre nous. On nous prête dans certains milieux les plans les plus machiavéliques. Ce fut un beau *tolle* que soulevèrent dans le camp démocratique les articles de M. Woeste. D'autre part, les études sociales de Mgr Pottier m'ont valu plus d'une protestation de conservateurs endurcis. Les flamingants nous traitent en ennemis, et ailleurs on nous accuse de faire leur jeu... A toutes les critiques ma réponse a toujours été la même : Vous n'êtes pas d'accord ? Répondez, mais... à visière levée !...

On nous objecte aussi : Votre méthode ne peut qu'engendrer le doute. A permettre ainsi au chaud et au froid de souffler successivement, à mettre sous les yeux de vos lecteurs le blanc et le noir, vous ferez douter de tout.

Erreur profonde ! Les vérités catholiques, l'essentiel — cet essentiel dont il est si facile à certains journalistes, pour lesquels un bon mot tient lieu d'argument, de se moquer — l'essentiel demeure. La *Revue Catholique* a même pour but de réintroduire le point de vue catholique dans nombre de questions où on semble l'avoir quelque peu perdu de vue.

Le doute ne portera donc que sur des problèmes où il est permis de douter.

Ceux dont la conviction est faite de raison et non pas d'un romantisme racique ou d'un sentimentalisme social ne douteront pas, du seul fait d'entendre exposer les idées qu'ils ne partagent pas. Bien au contraire. Quant aux autres, à ceux qui, sans trop savoir pourquoi, ont ajouté au credo de l'Eglise ces vérités nationalistes, économiques ou sociales dont je parlais tout à l'heure, la *Revue Catholique* n'obtiendrait que ce résultat de les faire réfléchir et douter, elle aurait — je crois — fait beaucoup pour l'union des catholiques belges et pour l'avenir de la religion dans notre pays.

Il faut absolument que cesse cette coutume déplorable de s'anathématiser d'après les préférences politiques ou sociales. Il faut que triomphe l'idée qu'il est permis, dans la mesure où les doctrines de l'Eglise, les directions du Saint-Père et de nos évêques l'autorisent, d'être partisan ou adversaire de certaines réformes linguistiques, économiques ou sociales.

Je n'ai pas à répondre à « la haute personnalité ecclésiastique »

tique » au sujet des idées qu'elle attribue à M. Hommel, mais je tenais à protester contre le procédé qui donne à la *Revue Catholique* un caractère qu'elle n'a pas. C'est parce que la lecture de l'article paru dans le *Démocrate* de dimanche est de nature à faire croire aux lecteurs de votre estimé journal que la *Revue* est conservatrice, que j'ai cru devoir faire cette mise au point.

Les amis démocrates de la « haute personnalité ecclésiastique » savent que si la collaboration démocratique à la *Revue* ne fut pas plus assidue, ce n'est pas ma faute... Qu'ils sachent pourtant qu'ils auront toujours toute liberté d'exposer leurs idées chez nous.

Puis-je vous prier, Monsieur le Directeur, de mettre cette lettre sous les yeux de vos lecteurs, et d'agréer, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments dévoués *in Christo Jesu* ?

abbé R. G. VAN DEN HOUT.



Quelques réflexions sur la Société des Nations

Dans le monde d'après-guerre, comme on l'attendait durant les longs travaux du Congrès de la Paix, une idée surtout aurait dû dominer les préoccupations des peuples, celle de la nécessité d'une paix durable. Tout le monde la voulait, tout le monde en parlait, les auteurs du traité — puritains, doublés de juifs et de francs-maçons — en avaient la bouche pleine.

On s'appliquait ingénument à voiler de phrases humanitaires et de principes pacifiques l'égoïsme brutal des uns, les méfiances des autres, la sécurité parfaite de la proie injustement partagée : plus on commettait d'injustices, plus on parlait de justice. Ainsi surgit entre hypocrites, persécutant les minorités chez eux (Irlandais en Grande-Bretagne, Nègres en Amérique, par exemple), le fameux traité des minorités... pour les autres ; ainsi aussi fut conçu, avec l'hypocrisie cynique des principaux signataires, le fameux Pacte de la Société des Nations. Tout en se réclamant de la justice et de la fraternité des peuples, il allait devenir un instrument d'oppression des petits peuples par les puissants de ce monde. Un bref examen du pacte et de la composition singulièrement juive des organes de cette Société justifiera le titre courant qu'on lui a donné en Pologne : *Société anonyme pour l'exploitation des peuples*.

Les intentions de plusieurs parmi les auteurs du pacte prétent, il est vrai, à des doutes très graves ; les Internationales alliées de la franc-maçonnerie, de la juiverie et du protestantisme essayent de s'emparer du pouvoir que pourrait représenter la Société des Nations de Genève, elles s'appliquent à créer autour d'elle toute une atmosphère de religion humanitariste et à lui donner une idéologie bien connue.

Il est pourtant certain, que le but pratique qu'elle s'assigne : éloigner le danger de la guerre, le principe qu'elle invoque : appliquer la justice aux relations entre les peuples, aussi bien que l'idéal qu'elle affecte : la fraternité des peuples, tout cela correspond bien à un devoir intime de l'âme humaine et aux aspirations les plus élevées d'une élite de l'humanité, excédée par les souffrances et humiliée dans sa dignité par les atrocités de la plus terrible des guerres.

On peut dire avec une certaine justesse, que les promoteurs

de la Société des Nations — réserve faite de leurs inspirations politiques et des faux principes qui leur sont suggérés — font même inconsciemment œuvre chrétienne. La grâce supposant la nature, il est certain que tout effort tendant à améliorer la conduite des hommes dans le domaine moral, en vertu des exigences de la saine raison et de la morale naturelle, est un pas vers le mieux et une préparation de la nature à l'action de l'Eglise, comme source du surnaturel. Nous y voyons l'explication et la justification de l'attitude bienveillante, qu'a daigné accorder à la Société des Nations le Saint-Siège, qui pourtant a dû être fort bien renseigné sur les intentions dissimulées et sur les visées intéressées des auteurs et des profiteurs du Pacte : gouvernements d'une part, internationales anticatholiques de l'autre.

On peut donc faire crédit à la bonne volonté des non-catholiques qui s'engagent dans le travail de la Société des Nations, en rêvant la paix et la fraternité. Et il faut sur cette base reconnaître la possibilité, plus même, l'utilité pour des catholiques de collaborer avec les premiers. Mais il est essentiel que les catholiques, collaborant à la Société des Nations, et que l'opinion catholique aidant à en soutenir l'autorité, se fassent une idée claire des principes, qui d'ores et déjà s'opposent à ce qu'une Société des Nations, telle qu'elle est conçue, oriente les relations des peuples vers une vraie fraternité et une paix immuable.

On a mis en avant deux thèses, qui pourraient justifier la collaboration des catholiques à la Société des Nations, et qui obligeraient même l'opinion catholique à soutenir de toute son autorité les efforts de cette Société. Les voici :

1. Une norme réglant l'exercice des droits et l'observation des devoirs mutuels des nations indépendantes est nécessaire, utile et possible. La Société des Nations tend à en donner une — elle mérite donc le concours et l'approbation du monde catholique ;

2. Il est du plus haut intérêt pour l'humanité d'éviter la guerre — la Société des Nations nous en procure un moyen : elle mérite donc le concours et l'appui des catholiques.

Examinons quelle est la doctrine catholique à l'égard des deux problèmes, soulevés dans les thèses énoncées.

* * *

La doctrine catholique reconnaît la souveraineté de l'Etat, en tant que société parfaite, dans le domaine temporel ; mais elle reconnaît encore la souveraineté de l'Eglise, comme société parfaite dans le domaine surnaturel et éternel. Et comme le but suprême des hommes, de l'humanité tout entière, qui est un et nécessaire — est hiérarchiquement superposé à tous les buts temporels et naturels, qui sont contingents — la doctrine catholique reconnaît à l'Eglise une compétence indirecte dans les questions du bien-être temporel des peuples.

Or, une règle de conduite qui ordonnerait l'application des droits et des devoirs mutuels des peuples indépendants, ne saurait s'inspirer d'aucune autre morale que de la morale chrétienne, fondée sur la charité surnaturelle et la justice. Il n'y a et ne peut y avoir qu'une justice et qu'une charité — aussi bien pour les individus que pour les peuples.

La politique, d'après la doctrine chrétienne, n'est autre chose que la morale, appliquée à la vie sociale et aux relations mutuelles des Etats. Et bien que la souveraineté des Etats, en tant que sociétés parfaites, soit inaliénable, et en totalité, et en partie, elle est tout de même soumise aux lois de justice et de charité, qui relèvent du domaine surnaturel et dont l'unique gardienne est l'Eglise du Christ. Elle seule

est compétente pour déterminer ces lois et juger de leur application.

Une norme régissant les droits et les devoirs mutuels des peuples ne peut être établie qu'en vertu d'une autorité supérieure et indépendante des sujets qu'elle concerne : l'Eglise seule possède cette autorité de par la loi divine.

Or, entre catholiques et non-catholiques il n'y a pas de terrain commun, qui puisse leur permettre de construire une règle morale, sans la reconnaissance de principes immuables et indépendants de leurs volontés, émanant d'une autorité supérieure également reconnue par tous : pour nous, c'est la loi divine, et son interprète, sa gardienne, son exécutrice — la Sainte Eglise ; pour nos frères égarés elle n'existe pas.

C'est donc en vain que les hommes de bonne volonté mais exempts de foi cherchent une solution à ce problème : la fraternité entre peuples, sans la reconnaissance d'une autorité souveraine et de principes immuables indépendants ; il reste insoluble en dehors de la foi.

Eh bien, la Société des Nations, lorsqu'elle prétend établir dans ces conditions une règle de conduite et d'application des droits et des devoirs des peuples, et l'imposer à l'humanité, est blasphématoire des droits de Dieu et de son Eglise ; elle est une répétition de l'entreprise des constructeurs de la Tour de Babel ; elle est sujette au même sort : elle est vouée d'avance à l'impuissance.

Mais pourrait-elle au moins nous épargner la guerre ? Il faudrait d'abord se demander si vraiment la guerre en soi est le mal absolu ; on croirait parfois, à entendre les pacifistes acharnés, qu'au lieu de combattre le brigandage, ils s'appliquent à combattre... les coups de fusil !

Expliquons-nous : la guerre est exécration parce qu'elle est un crime contre la charité. Mais la charité oblige non seulement à sauvegarder les droits de la justice vis-à-vis du prochain, mais encore à lui venir en aide, à le secourir effectivement, s'il était l'objet d'une injustice.

De ce chef l'Eglise a toujours maintenu le principe, que dans certaines situations la guerre contre une puissance mal-faisante et oppressive devient une obligation morale, découlant de la charité envers les victimes. Le principe de non-intervention fut donc condamné par le Saint-Siège dans le Syllabus de Pie IX. L'Eglise elle-même a appelé les peuples aux croisades, elle a prêché la guerre contre les Albigeois — les bolchévistes du temps — et elle a eu raison.

Si donc les pacifistes de la Société des Nations rejettent la guerre sans distinguer entre crime et acte de charité et de justice, ils font fausse route. Rien de plus splendide et de plus glorieux que la force au service du droit ; rien de plus abject que le droit se soumettant à la force injuste !

Mais, dira-t-on, la Société des Nations préconise l'intervention, même armée, contre une nation qui mériterait le châtiement de l'humanité ! Sanctions économiques d'abord, guerre sainte ensuite, mais contre qui ? Contre un pays en « rupture de pacte », contre un pays qui serait rebelle aux décisions de la Haute Assemblée ! C'est bien cela qui met la Société des Nations dans le tort et dans l'erreur. La conscience des individus aussi bien que la souveraineté des peuples ne peut être aliénable : il n'y a que l'Eglise, en vertu de son autorité suprême, qui ait le droit et la compétence pour instruire et rectifier les consciences ; une majorité à l'Assemblée de la Société des Nations n'a aucun pouvoir de créer une obligation morale ni de juger du bien-fondé moral d'une guerre, que la conscience d'un peuple trouverait juste et nécessaire. En s'arrogeant le droit d'imposer la guerre à une nation, comme mandataire de la Société, ou bien de contraindre une nation

à renoncer à une guerre dont la conscience populaire ferait un devoir moral, la Société des Nations dépasse ses compétences : un tel droit est reconnu par les catholiques à l'Eglise seule ; les non-catholiques, faute de reconnaître une autorité morale supérieure aux nations souveraines, ne peuvent l'attribuer à personne.

Que répondrons-nous donc aux thèses des partisans catholiques de la Société des Nations ?

Quant à la première : une règle d'application des droits et des devoirs mutuels des peuples est nécessaire et utile : oui ; elle est possible : distinguons. Pour ceux qui reconnaissent une règle de charité et de justice indépendante de la volonté des hommes et l'autorité souveraine de l'Eglise au-dessus des peuples : oui ; pour les non-catholiques : non !

Sans la charité chrétienne une vraie fraternité entre peuples est impossible. La Société des Nations, bâtie sur de faux principes, n'a aucune autorité morale pour imposer une telle règle, elle ne peut pas établir une telle fraternité ; pour cette tâche les catholiques ne peuvent lui prêter ni crédit ni appui.

Quant à la seconde thèse : les catholiques ne peuvent nullement proclamer le devoir de renoncer à la guerre purement et simplement ; ils réclament au contraire le devoir des peuples d'être prêts à sacrifier leur sang et leurs forces pour la cause de Dieu et de la justice. Si donc la Société des Nations tend à écarter absolument le danger de guerres injustes, il lui faudrait une autorité morale pour juger de la justice et pour diriger les consciences — que seule l'Eglise possède. Pour autant qu'elle a la prétention de remplacer l'Eglise dans cette tâche, les catholiques ne peuvent non plus lui prêter ni crédit ni appui.

* * *

Que reste-t-il donc de possible et d'utile dans l'œuvre de la Société des Nations ? Beaucoup de choses : tout ce qui peut, par le commerce étroit des peuples, rendre leur vie nationale plus féconde et mieux organisée, rendre leurs relations mutuelles plus charitables et plus justes, dans le domaine naturel et temporel. A commencer par l'Union postale universelle, les conventions sanitaires, économiques ou celles concernant les transports et communications, on peut, de génération en génération, étendre le travail commun des peuples dans toutes les branches de leur activité terrestre. En créant des bureaux d'experts, de prud'hommes consciencieux, d'arbitres pleins d'expérience, on peut faciliter aux gouvernements et aux peuples de bonne volonté la tâche d'éliminer les causes de conflits par un examen impartial des différends, par des propositions conciliatrices et même des essais d'enquêtes internationales, de cours de médiation et d'arbitrage. Toutefois, jamais cette Société ne pourra exonérer la conscience des peuples souverains ni entraver leur liberté en matière morale, parce qu'ils peuvent malgré tout réclamer le recours à la force dans des cas extrêmes.

Les catholiques feront donc bien de s'appliquer à collaborer avec ardeur à cette œuvre de civilisation, de chercher à y introduire la reconnaissance de principes de la vraie morale et du vrai droit des gens. Ils devront aussi veiller à ce que les Internationales juives, maçonniques ou protestantes, n'en fassent pas un instrument de propagande ou de domination.

La tâche, plus modeste mais très difficile, que nous considérons comme propre à la Société des Nations exige évidemment une retouche du pacte et une réorganisation de l'instrument qui doit servir à la bien remplir.

Mais, tout en donnant à la Société des Nations le concours de leur compétence et de leurs efforts, les catholiques devront

toujours maintenir fermes les principes de leur doctrine et combattre les illusions et les rêves, qui voudraient faire de la Tour de Babel — l'échelle de Jacob.

Mgr CASIMIR LUTOSLAWSKY,
député à la Diète de Pologne.



LE CARNET DE L'AMATEUR

L'art de ne pas écrire

Avant la guerre, quelques « magazines » s'étaient fait une spécialité des indiscretions sur la vie intime des grands écrivains vivants. Nous savions à quelle heure M. Paul Bourget se levait, quand il allait au bois, et nous connaissions tous les vestons d'Edmond Rostand, car la photographie, avant le cinéma, le disputait à la littérature. Cette mode est heureusement passée. Je ne dis pas qu'on n'est plus indiscret, mais on l'est autrement et d'une façon qui présente enfin de l'intérêt.

Ce que les gens d'aujourd'hui veulent savoir, c'est comment nos maîtres travaillent. On épluche leurs manuscrits, on souligne leurs corrections, on confronte leurs premiers jets avec les textes définitifs et quand ils rééditent un de leurs livres, on s'empresse de comparer cette édition avec la première.

Il y a quelques mois, M. Benjamin Crémieux, dans la *Nouvelle Revue Française*, qui tient à passer cependant pour originale et « avancée », nous donnait un travail de ce genre à propos du *Dingley* des frères Tharaud.

Tout récemment, dans la *Renaissance d'Occident*, M. Gustave Abel relevait les corrections du *Crime de Sylvestre Bonnard*. On conviendra que cela vaut mieux que les bavardages de l'office. Mais c'est la revanche de M. Albalat.

Car, on s'en souvient, M. Albalat n'a pas trouvé auprès de ses confrères la reconnaissance que lui méritaient les incontestables services qu'il leur a rendus. Bafoué, renié, moqué, le chœur des initiés l'a encore banni de la république des lettres dont il avait révélé les secrets. Quoi ! Laisser croire aux gens du commun qu'en vingt leçons on apprenait à écrire et qu'on pouvait, tout comme un autre, conter une histoire légère, ou remplir deux colonnes de gazette à propos des grands événements politiques sans rien y entendre ! Le misérable, le mauvais frère, le gâte-métier !

On lui reprochait encore, et non sans vérité, le ton « pompier », souvent impertinent, comme du professeur à ses élèves, qu'il a pris pour redresser les erreurs de gens qui avaient fini leurs classes. On retournait sur lui tous ses conseils et, pour démontrer que vingt ni cent leçons ne font un écrivain, on invoquait sa prose sans rythme ni relief, lamentable témoignage de la spontanéité du génie et même du talent. Car il ne manquait ni d'application, ni de goût, ce bon Albalat, et pourtant que c'est insipide ! Enfin, pour tout ramasser, en un temps où Boileau même était intolérable, l'auteur de *L'Art d'écrire en vingt leçons* devait être en horreur à tous ceux qui font profession d'écrire. Mais jamais comme ici l'esprit de corps et la solidarité professionnelle ne se sont exprimés avec autant de force, de constance et de discipline.

Sans doute M. Albalat n'est point sans tort et en lisant son dernier livre, moi qui ne ressens pour lui nulle haine même légère, j'ai souvent grincé des dents. Mais on oublie tout, mais on pardonne tout en trouvant quelques belles phrases de Bossuet ou de Montesquieu qu'il sait vous offrir au moment où énervé par le ton de ses conseils et l'inflexibilité de sa dogmatique sagesse, vous allez tomber dans quelque crise d'exaspération. Car, comme exercice d'humilité, ô vous qui tenez une plume, je vous recommande la lecture des livres de M. Albalat. Vous y apprendrez que vous ne connaissez rien, que vous n'avez rien lu et d'abord que vous ne savez pas lire. Pourtant quelques autres choses encore et c'est en considération de celles-ci qu'il faut tout pardonner.

Aux extraits des grands maîtres heureusement cueillis, à ce répertoire de belles sentences et de luisantes images, M. Albalat joint des conseils dont il est aisé de rire, mais qui ont été suivis par tous les bons écrivains. Les études de MM. Crémieux et Abel que je signalais tout à l'heure en sont le sûr témoignage. Conseils suivis peut-être

sans avoir été lus, comme il est probable, mais c'est la preuve qu'on n'écrit la langue d'Anatole France ou celle de Jérôme et Jean Tharaud qu'en se soumettant aux règles que M. Albalat a consignées et qui existaient avant lui, Dieu merci ! mais oubliées de la plupart des écrivains du XIX^e siècle.

On objecte encore qu'on ne peut jamais séparer la forme du fond, que le style est commandé non seulement par la pensée mais par le tempérament même de l'écrivain et c'est, on s'en souvient, le fameux argument de Rémy de Gourmont contre M. Albalat.

Ce serait peut-être exact s'il n'y avait pour le style, de beautés que musicales et plastiques. C'est un don — mais que l'on cultive — d'inventer des cadences et des images, don si rare que la plupart des poètes, par exemple, répètent toujours plus ou moins quelques grands poètes. Mais qui ne voit que le style ne se satisfait pas de ces deux beautés ? Il en exige une troisième, la beauté grammaticale. Celle-ci est toujours suffisante et peut se passer des autres. Elle consiste à si bien user des ressources de la langue, de la souplesse de sa syntaxe, des nuances de son vocabulaire, de la ponctuation même, que malgré l'austérité et le dépouillement, l'absence d'images, voire un certain mépris des rythmes, elle parvient à émouvoir et à susciter une véritable émotion artistique. Or cette perfection grammaticale qui peut dispenser du reste, elle s'apprend, elle s'apprend lentement, péniblement et c'est de quoi s'inquiètent trop peu tant d'écrivains qui affectent de mépris M. Albalat.

L'art d'écrire c'est cela et peut-être que sans grâce, sans talent, mais à force de labeur et d'obstination, on peut y atteindre. Voilà qui devrait nous réjouir tous, plutôt que de nous révolter.

— Mais vous ne redoutez pas l'abus du pastiche ?

— Souhaitons-le, s'il vous plaît, souhaitons-le ! Si les journalistes, par exemple, s'acharnaient à pasticher un maître, Montesquieu ou Veuillot, les journaux deviendraient lisibles. Qui s'en plaindrait ?...

On pastiche cependant, mais par une aberration qu'on n'explique pas, ce sont les mauvais écrivains qui sont imités. De leurs fautes, de leurs erreurs, de leurs vices, on a fait des clichés. Comme eux, on remplit la prose de chevilles, d'épithètes incolores, de conjonctions inutiles, de ces traits enfin qui attirent un instant le regard mais qui ne résistent ni à l'attention, ni au goût. Pareilles à ces femmes qui dédaignent les robes aux simples plis, pour se charger de colifichets parasites, et qui alourdissent de belles mains par un excès de bagues, les plus naturelles pensées chez eux se compliquent et se perdent sous un style bariolé. C'est l'impudence du verbe, l'indiscipline de la langue. On frémit quand on songe aux copistes que va engendrer un jeune écrivain original et détestable comme M. Paul Morand. Le goncourisme n'a pas fini de sévir. Ne trouvons-nous pas encore dans tous les livres, dans toutes les gazettes, de ces petites horreurs prises aux Goncourt : « Le père était parti au pays. La laissant en tête-à-tête avec les volumes reliés en vélin blanc... Le chatouillement et le soulagement d'un pansement... A peine s'il la sortait de loin... Dans la chambre, en avançant, il semblait à M^{lle} de Varandeuil déranger un épouvantable tête-à-tête de la Maladie, et de l'Ombre, où Germinie cherchait déjà, dans la terreur de l'invisible, l'aveuglement de la tombe et la nuit de la mort... En le saisissement de ce mortel oui, du froid passe dans tous les do... On aperçoit des gestes irréflechis, errants, des mains boutonnant, sans y prendre garde, un habit sur les battements d'un cœur... Un larmolement intérieur lui fait la narine humide... Des paroles basses sont échangées sous des acquiescements de fronts pâles... La condamnée, se jetant en avant dans un élancement suprême, et la bouche tumultueuse de paroles qui s'étranglent... » ?

On trouve l'équivalent de ceci dans presque tous les journaux d'aujourd'hui et dans pas mal de romans. On dirait que le mal est incurable.

Voilà « l'écriture artiste » contre laquelle s'est élevé M. Albalat. Mais il s'y est mal pris. Ses titres ont trompé trop de gens, car il y a des gens qui ne lisent que les titres. On a cru qu'il venait enseigner l'art de faire de mauvais romans et de pauvres chroniques. En réalité c'est un art de ne pas écrire qu'il nous a donné. Car écrire, comme on l'entend encore communément, ce n'est plus exprimer de la façon la plus naturelle et la plus émouvante possible ce que l'on pense ou ce que l'on sent, mais chercher le rare, ce qui frappe en choquant, ce qui attire les badauds et décourage les gens de goût. Comme ceux-ci sont en petit nombre, il y a profit à ne travailler que pour les autres.

On comprend alors la haine des pères de famille et en général de ceux que l'on a nommés avec mépris « les bourgeois » pour la « littérature », pour cette recherche vaine d'épithètes sans âme et de tours outrageusement, et parfois aussi stupidement, contraires au génie de

la langue, pour cet art d'écrire pareil à cet art de parler des précieuses que Molière dénonçait déjà et que tous nos maîtres ont dédaigné.

On rêve d'un critique supérieur qui condenserait ce que M. Albalat a délayé dans tant de livres et qui nous donnerait enfin un « art de ne pas écrire » pour l'opposer aux arts de la prose de tous nos Lanson, un livre viril et austère qui nous protégerait contre le mauvais exemple que continuent à donner trop d'écrivains de talent sans doute, mais amis du paradoxe et inquiets de folle originalité, un Morand, un Giraudoux, un Aragon, aux jeunes gens d'aujourd'hui et aux littérateurs de demain.

Ce livre pourrait prendre comme épigraphe cette observation d'André Gide : « J'estime que l'œuvre d'art accompli sera celle qui passera d'abord inaperçue, qu'on ne remarquera même pas ; où les qualités les plus contraires, les plus contradictoires en apparence : force et douceur, tenue et grâce, logique et abandon, précision et poésie, — respireront si aisément, qu'elles paraîtront naturelles et pas surprenantes du tout. » — Un art de ne pas écrire pour mieux écrire.

JEAN VALSCHAERTS.



A propos de « La Rédemption de Mars »

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai lu avec quelque retard — et avec quelque surprise — les deux articles copieux que M. le Chanoine Halfants a consacrés dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits* à « La Rédemption de Mars ».

Un romancier écrit un roman. Au lieu de se contenter d'une aventure ordinaire, il fait un effort pour élever son sujet. Il mêle à un récit attrayant un drame d'ordre surnaturel. Il ne poursuit pas directement un but apologétique, mais il sait que, par son livre, beaucoup d'indifférents devineront la grandeur, le bienfait de la vie surnaturelle. Si son livre n'est pas fait pour être mis dans toutes les mains, il s'en dégage au moins quelques idées qu'un prêtre se réjouit d'ordinaire de voir exprimer, et dont les romanciers n'ont pas l'habitude. Un incroyant l'eût-il écrit, qu'on l'en eût loué avec étonnement et avec joie. Un catholique qui s'efforce de vivre le mieux qu'il peut d'une vie chrétienne s'y essaie : tout de suite, au lieu de le remercier et de l'encourager à poursuivre, on l'accable — le plus aimablement du monde, et non sans esprit d'ailleurs —. Qu'en conclura-t-il ? C'est que les chanoines préfèrent se réserver les sujets chrétiens et désirent que les écrivains catholiques se contentent de raconter comme les autres un bête adultère, ou pire ? Beaucoup, après une critique dont je viens de subir l'honneur, se le tiendraient pour dit...

— Pardon, répond déjà M. le Chanoine Halfants, ce que je voudrais c'est que, traitant un sujet religieux, vous le traitiez conformément à la théologie.

Et aussitôt il énumère toutes mes erreurs, ou mes oublis ! Je lui donnerais parfaitement raison en principe, si j'avais écrit un manuel de doctrine, ou même un roman où j'aurais mis en scène quelque personnage que j'aurais représenté comme possesseur de la vérité. Si, au lieu d'amener là-haut un éminent savant, le héros du roman y eût emmené un éminent chanoine, j'eusse eu tort peut-être de mettre dans la bouche de ce personnage des paroles qui n'eussent appelé aucune discussion. Mais j'ai écrit un roman dont les personnages terrestres sont un athée et un chrétien médiocre. Celui-ci avoue, depuis la première ligne du livre jusqu'à la dernière, non seulement sa faiblesse de cœur et la faiblesse de sa foi, mais son ignorance du dogme : et tout le récit n'est que l'histoire d'un homme qui, faute de doctrine, de formation religieuse et de volonté reste incapable de remplir le devoir qui s'offre à lui, demeure inférieur à sa destinée, et, ne faisant connaître qu'une demi-vérité, arrive seulement à aviver, pour le malheur des Martiens, sans le combler, leur appétit d'infini.

Ah ! s'il eût été parfait ! S'il eût été parfait, la volupté ne lui eût pas engourdi l'âme et le corps ; il aurait appris au peuple de Mars une vérité équilibrée, saine, complète ; il eût empêché Reverchamp de réveiller au fond des êtres une concupiscence endormie depuis des siècles dans le respect de l'ordre et le bonheur naturel, il eût rendu heureuse la planète inconnue au lieu de la précipiter vers le désordre et la douleur. Et M. Halfants eût applaudi... Mais il n'y aurait pas eu de roman.

Cela me dispense, je pense, de discuter tous les reproches que me fait le savant ecclésiastique. Cela me dispense de le reprendre sur les intentions et les interprétations qu'il me prête, d'une façon étrangement tendancieuse, comme si j'étais mon propre héros.

Je préfère dire en bloc que M. Halfants, sur tous les points, a raison. C'est plus commode. Mais il ne s'agit point de savoir pour me juger, si le rôle du baptême, par exemple, est plus grand dans la vie surnaturelle que celui de l'Eucharistie. Il s'agit de savoir simplement ce qui frappera avant tout dans ma planète imaginaire un chrétien faible dont la religion n'est guère que sensible et sentimentale. Ne sera-ce pas cette absence du Dieu eucharistique, dont il a connu sur la terre la consolation sans y prêter une attention suffisante peut-être, mais dont le reflet marque encore ici le visage même du terrien athée... ? Toutes ses « erreurs », si erreurs il y a — qui ne sont en aucun cas mes erreurs, quoi qu'on veuille — s'expliquent de la même façon...

Une seule question théologique capitale se posait devant le romancier de la *Rédemption de Mars*, parce que c'est celle de l'hypothèse où il place son héros. S'il y a dans Mars des êtres pareils à des hommes et qui ont péché, ont-ils été sauvés *ipso facto* par le sacrifice de la Croix ? Du moment que M. le Chanoine Halfants ne me répond pas par une affirmation non douteuse — et il ne peut le faire — j'ai le champ libre. C'est ce que m'ont dit les théologiens que j'ai consultés...

Car j'ai consulté des théologiens, et non des moindres, avant de publier mon volume. Je leur ai demandé de l'examiner sous toutes ses faces, mais en n'oubliant pas qu'il était une œuvre d'imagination pure, et que je ne partageais point nécessairement les ignorances, les illusions et les erreurs de mes personnages. Je n'ai publié le livre que lorsqu'ils m'ont assuré qu'il n'y avait rien dans ces pages qui fût contraire à la foi ou de nature à détourner les intelligences de la vérité. Je regrette que les articles de M. Halfants puissent faire croire à certains catholiques que mon livre est un livre dangereux au point de vue de la doctrine. Je me console en pensant à ceux qui y ont trouvé la preuve de la nécessité d'avoir une foi éclairée, un caractère solide — et de ce qu'il est difficile à l'homme sensuel de s'élever au-dessus de soi-même...

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Directeur, de publier cette réponse, et je vous prie de croire à mes sentiments très distingués et dévoués.

PIERRE NOTHOMB.



La semaine des écrivains catholiques

La prochaine *Semaine des écrivains catholiques* se tiendra du 12 au 18 juin prochain, à Paris (1).

Dès maintenant, le succès de la réunion est assuré, puisque le total des adhérents dépasse déjà formidablement celui de l'année dernière, qui fut un triomphe, et il ne fait pas de doute que, de toutes les manifestations par où se manifeste l'esprit de vie et d'initiative des catholiques français, celle-ci ne soit la plus vivante, la plus ouverte, la plus significative, parce qu'elle est peut-être la plus riche en possibilités, la moins contrainte, la plus souple.

Je ne reviendrai pas sur les origines de l'institution, ni comment, dès que Bernoville m'en parla, je l'excitai à réaliser ce beau songe. L'expérience de l'année dernière a démontré une fois pour toutes qu'on pouvait rassembler avec fruit des catholiques de tous les horizons et qu'enfermés dans la même salle ni Sangnier ni moi ne songions à nous dévorer.

Afin de tâter notre public et d'attirer l'attention, nous traitâmes les sujets les plus divers. 1922 connaîtra une mé-

(1) Pour tous renseignements, s'adresser aux *Lettres*, 4, Boulevard des Italiens, Paris.

thode plus serrée. Un sujet central servira en effet de point de ralliement aux rapports et aux discussions : *le laïcisme*, considéré sous ses jours les plus divers.

D'abord le laïcisme en soi, qu'est-il ? D'où vient-il ? Que veut-il ? En quoi est-il légitime et nécessaire ? A partir d'où constitue-t-il un abus ? Un théologien, spécialiste de ces questions, le R.P. Emonet, traitera ce grave problème initial de façon à projeter de la lumière sur chacun des rapports complémentaires.

Wilbois se chargera ensuite, avec son autorité de chercheur indépendant, d'étudier *le laïcisme et la science*. Il fut jadis de mode de soutenir que l'esprit religieux nuisait à l'esprit scientifique, mais en présence de tant de catholiques historiens, physiciens, mathématiciens, astronomes, géologues, biologistes, tous plus ou moins titulaires de découvertes importantes dans leurs spécialités respectives, cette fine plaisanterie a depuis longtemps cessé de faire rire et le moment est venu de démontrer comment les préjugés laïcistes abêtissent parfois l'intelligence et rétrécissent les perspectives spirituelles.

Les lettres seront également l'objet d'une enquête. Quel aspect prend donc le laïcisme à leur contact ? Il devient plus ou moins l'*humanisme*, dans un sens particulier, et là encore il conviendra de tracer des frontières et de définir des attitudes. Tour à tour *le lyrisme*, *le roman* et *le théâtre* contemporains seront examinés sous ce jour par Ghéon et Robert Valléry-Radot. On ne saurait désirer meilleurs rapporteurs, joignant plus de pratique à plus de théorie.

Puis viendra le tour du laïcisme en politique et j'essayerai de me retrouver dans un sujet obscur, spécieux, urgent : *le laïcisme et la conduite de l'Etat*. Peut-on établir que pour les catholiques, hommes de gouvernement, l'Etat possède des droits qu'il est injuste de lui contester mais que de son côté, démocratique ou non, il fait fausse route en adoptant des principes irréguliers ? Je crois que la démonstration peut être faite. Ce n'est pas d'ailleurs le seul point de vue sous lequel on puisse envisager le débat. De récents événements ont mis en France à l'ordre du jour, d'une part, la collaboration des catholiques et de l'Etat, d'autre part, un certain rapprochement des intellectuels philosophes avec les intellectuels catholiques et, dans le cadre général de la discussion, bien des points pourront être examinés à ce double propos.

Pour clôturer la Semaine proprement dite, une dernière question sera agitée, celle *du laïcisme et de la politique internationale*, autrement dit, pour parler net, des influences anticatholiques dans l'établissement de l'Europe nouvelle. Un spécialiste du droit public, qui est en même temps un homme de foi, M. Ravier du Magny, professeur à la Faculté catholique de Lyon, se chargera de cette mise au point.

Un rapport final de Bernoville, un discours du grand Francis Jammes, une allocution de S.E. le Cardinal Dubois achèveront de donner tout son caractère à cette cérémonie.

Ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à mettre sur pied un programme aussi imposant, et cette année comme l'année dernière, sans la ténacité de Bernoville, sans son dévouement de tous les moments, sans son abnégation absolue, on n'aurait abouti à rien. C'est lui qui est l'âme de cette œuvre grandiose, à qui tous les espoirs sont permis.

Un progrès considérable reste à faire. Beaucoup d'entre nous, Maritain et moi, par exemple, désirerions voir adjoindre à la *Semaine*, à côté des grandes séances et des éloquentes dialogues, de petites réunions plus intimes entre spécialistes, où l'on n'échangerait aucun propos, mais où l'on se contenterait d'écouter un maître exposer aussi succinctement que

possible une difficulté importante ou mettre au point une question litigieuse, soit en archéologie, soit en sciences, soit en droit, soit en philosophie. Où en est, pour ne citer que celle-là, la question des origines chrétiennes, à l'heure qu'il est ? Mgr Batiffol, en une heure, nous en apprendrait plus que ne sauraient le faire des lectures infinies entreprises souvent au petit bonheur.

Par contre, le P. Bessières a fait admettre, lors des discussions préparatoires, que, cette année, les rapporteurs de l'année dernière, dans la mesure où le comportait leur sujet, se tiendraient à la disposition des adhérents pour leur exposer familièrement, s'il y avait lieu, en quoi, depuis douze mois, la question dont ils s'occupent avait fait ou non du progrès.

J'en profiterai certainement pour reparler, entre amis, du Bulletin dont j'envisage la création destinée à servir de lien technique entre les intellectuels catholiques des divers pays. Avant de parler d'*Internationale catholique*, n'est-il pas d'abord urgent de savoir de quoi elle pourrait se constituer ?

Nous nous ignorons trop entre nous.

Quels sont les écrivains, journalistes, professeurs catholiques des Etats-Unis, de Pologne, de Tchéco-Slovaquie, voire de Belgique, d'Italie, d'Allemagne, de France ? Nous ne le savons pas d'une manière précise. Aucun recueil ne nous apprend ce qui se publie de spécifiquement catholique, dans l'ordre des *lettres*, au sens le plus large du mot, et c'est dommage. Pas davantage nous ne connaissons les biographies, la liste des ouvrages des plus grands auteurs catholiques des divers pays. De même nous ignorons le nom, les collaborateurs, les tendances des journaux, des revues catholiques. Où trouver l'adresse de tel catholique notoire d'Angleterre ? L'autre jour, j'ai voulu écrire à Hilaire Belloc. Ni la *Revue hebdomadaire*, ni la *Maison de la Presse*, ni M. Louis Morin, à qui je m'étais adressé, n'ont pu me répondre. M. Dumont-Wilden n'a pas daigné donner signe de vie. Finalement, je lui ai fait transmettre ma lettre par la *Revue catholique*. Il serait commode d'aller plus vite, plus sûrement.

Certes, il y a bien, çà et là, des rudiments d'organisation dans ce genre ; il y a *Catholic Direction*, il y a l'*Almanach Catholique* de Bloud, indispensable et où l'on trouve tant de choses ; mais d'indicateur général, de publications périodiques renseignant sur les intérêts permanents et courants de l'intellectualité catholique, rien n'apparaît.

Pour ma part, ne serait-ce qu'en attirant l'attention sur ce vide, qui, tant qu'il ne sera pas comblé, rend précaire et irréalisable toute tentative, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne, d'organisation catholique inter- ou supranationale, le mot m'est indifférent, je désirerais contribuer à réaliser ce progrès.

Pour cela il faut l'*appui moral et financier* de sept ou huit catholiques intelligents.

Cela ne doit pas être impossible à rencontrer. En tout cas, dès maintenant, je m'adresse à eux.

RENÉ JOHANNET.



Notre Jeunesse Catholique flamande

Avec une belle objectivité d'esprit, à laquelle je rends hommage, M. Luc Hommel s'est évertué à soumettre aux lecteurs de la *Revue Catholique* une nouvelle mise au point de sa thèse concernant notre jeunesse catholique belge et la nécessité de son union. Il a été amené à le faire par les articles de M. l'Abbé van den Hout et de moi-même, parus dans le numéro du 7 avril de cette Revue.

Le lecteur comprendra qu'à plus forte raison le dernier article de M. Luc Hommel, qui découvre résolument le fond de la fissure qui sépare nos deux jeunesses, m'oblige à remonter à mon tour à la tribune si hospitalière de la *Revue Catholique*.

L'importance du sujet, les témoignages d'intérêt et les encouragements mêmes reçus de très haut lieu me portent à croire que le lecteur ne jugera pas mon insistance inopportune. J'ai d'ailleurs tout lieu de croire que l'aménité de cette polémique est un présage de fécondité.

* * *

Comme le but final de cet échange de vues doit être la description de nos jeunesses et la démarcation de leur différend, je ferai à mon tour une mise au point, en suivant pas à pas celle de M. Hommel.

Celui-ci prétend que, s'il n'a pas parlé, dans son premier article, de la jeunesse catholique flamande, ce ne fut pas par ignorance, mais plutôt par système, étant donné qu'il ne voulait décrire que la jeunesse catholique belge en général. Ce que j'admets volontiers; cependant je crois avoir démontré de façon péremptoire qu'une jeunesse très nombreuse ne rentrerait guère dans le cadre tracé par lui. J'admets encore que les groupes dont il a parlé — l'*Association Catholique de la Jeunesse Belge*, la *Jeunesse Sociale Catholique*, et la *Fédération Belge des Etudiants Catholiques* — se soucient assez peu des dénominations de Flamands et de Wallons et ouvrent leurs rangs aux jeunes gens de toutes les parties du pays; mais il est d'autre part un fait que la grande majorité des étudiants flamands reste absolument étrangère à ces organisations. Elle forme un groupe entièrement distinct; ni système ni ignorance ne peuvent éluder ce fait (1).

M. Hommel reconnaît d'ailleurs que les groupements énumérés par lui « sont plutôt d'expression française », ce qui n'est, selon lui, qu'une situation de fait. Il en résulte que nous sommes d'accord sur les faits.

Mais nous voici au cœur du débat : « Pourquoi, demande M. Hommel, les membres des groupements flamands se refusent-ils à faire partie des groupements nationaux ? » Et il ajoute : « M. l'Abbé Van den Hout nous accuse d'ignorer cette jeunesse flamande. C'est le moment d'établir les responsabilités ».

Ces questions présupposent deux principes que je me permets de ne pas admettre *a priori* : en premier lieu, que la jeunesse catholique flamande avait pour obligation morale d'entrer dans ces cadres, et en second lieu, que l'autorité devant qui établir ces responsabilités soit réellement fixée et cela sur des bases bien définies et unanimement admises.

Dès après la guerre, la jeunesse catholique flamande s'est souciee de réorganiser solidement ses cadres, et d'adapter son organisation à la mentalité nouvelle de ses membres, en même temps qu'à la grande poussée qui agitait toute la Flandre pour voir se réaliser au plus tôt « l'égalité en fait et en droit » promise par le discours du Trône de notre vénéré Roi Albert, accueilli non seulement comme vainqueur mais encore comme pacificateur des difficultés intestines de notre patrie.

Le danger qui menaçait alors notre organisation était le déchirement intérieur sous l'influence de la politique flamande, divisée en deux camps, celui du *Vlaamsch Verbond* et celui du *Vlaamsche Front*. Je n'ai pas à discuter ici cette politique, mais je tiens à signaler la profonde méprise de tous ceux qui ne veulent pas croire au trouble de l'âme du peuple flamand après l'armistice, trouble qui perdure parce que les causes n'en sont pas extirpées.

Notre jeunesse allait-elle se jeter dans cette politique encore enfiévrée par l'influence de la guerre ? C'aurait été pour elle courir au ridicule, à la mésaventure et à la chute, sous le poids de son incompetence. Nous l'en avons détournée en dirigeant son ardeur vers la formation personnelle et l'action catholique, flamande et sociale, proportionnée à son âge et à sa situation. Les opinions politiques personnelles, surtout parmi les universitaires, restaient évidemment libres, comme il convenait.

Il n'y a pas lieu de cacher qu'une partie des étudiants flamands catholiques, à Louvain par exemple, avaient des tendances extrémistes, et que, fait excessivement important à signaler, ces tendances étaient le plus fortes parmi les fils les plus loyaux de la Belgique, c'est-à-dire parmi les anciens combattants. Si bien qu'il faut admettre, ou bien

que ces centaines de jeunes gens étaient tous les « traîtres », ou bien qu'une expérience trop réelle avait provoqué chez eux un profond ressentiment à cause de l'injustice subie par les Flamands à l'armée.

Quant aux sentiments catholiques des étudiants flamands après la guerre, ils étaient toujours vifs; si bien que la propagande religieuse reprit bientôt chez nous le rang d'avant-guerre, avec l'ajustement nécessaire aux situations nouvelles.

Dans ces circonstances, à la suite d'une initiative certes très louable, la F.B.E.C. fut constituée par des étudiants wallons et flamands mais *en fait tous « d'expression française »*. La F.B.E.C. s'adressa aux étudiants flamands pour leur demander leur participation. M. Hommel s'étonne — et d'autres le feront avec lui — que les étudiants flamands ne répondirent pas à ces avances. Eh bien! cela peut paraître regrettable, mais cela n'est pas étonnant.

Ce n'est pas étonnant, tout d'abord, parce que en règle générale une organisation existante, forte et en pleine activité, n'est jamais encline à se laisser entraîner ou incorporer par un organisme nouveau, formé d'éléments qui lui sont étrangers ou inconnus. Sa résistance augmente si, parmi ses éléments, il y en a qui lui sont antipathiques ou franchement hostiles. Or, cela était bien le cas; quiconque connaît les Universités de Louvain et de Gand sait quelle hostilité s'y est souvent manifestée entre étudiants « flamingants » et « fransquillons » pendant ces trois dernières années.

Mais surtout, quand on considère la situation spéciale de nos organisations flamandes, telle que je l'ai décrite, il n'est pas étonnant du tout qu'ils ne voulaient pas se fusionner avec des groupes, de même conviction religieuse, mais de tendances linguistiques violemment opposées aux leurs.

Lorsque deux organismes se rencontrent journalièrement sur le terrain du combat, il est très difficile de les amener à se donner la main sur un autre terrain, surtout si celui-ci n'est pas attaqué par un ennemi commun. Voilà, de nouveau, la situation de fait, qu'il faut envisager telle qu'elle est.

* * *

M. Hommel énumère huit faits à l'appui de son affirmation que les groupes flamands ont refusé d'adhérer aux groupes nationaux. Les trois premiers prouvent que le *Vlaamsch Hoogstudentenverbond* de Louvain a décliné froidement d'entrer en rapports. C'est exact. Le quatrième nous reporte au Congrès de la Fédération des cercles et associations catholiques, de juin 1920. Ce Congrès était en réalité celui de l'aile conservatrice du parti catholique, et, comme je l'ai déjà dit, les étudiants flamands ne se sentent nullement portés vers cette direction. Quelques étudiants flamands de Louvain (pas précisément délégués du *Hoogstudentenverbond*) s'y sont rendus, animés d'un bienveillant intérêt. Ils y ont déclaré, dit M. Hommel, « que la jeunesse flamande ne voulait rien aliéner de sa liberté d'action et de son indépendance ». Cette thèse reflétait, en effet, de façon très précise, l'opinion de la généralité des membres. Toutefois, de la bienveillance et un désir d'entente existait chez les étudiants flamands, et c'est pourquoi, mes amis de l'S.K.S.A. et moi, nous avons préconisé au cours des pourparlers avec la F.B.E.C. le contact par les sommets et l'émulation des groupes au point de vue catholique. C'était — j'en suis encore convaincu — en fait la seule formule possible.

Nous ne demandions pas — comme le dit à tort M. Hommel — « que la F.B.E.C. jetât par-dessus bord tous les étudiants flamands non flamingants »; mais il est très vrai que le rôle prépondérant joué par des organismes du pays flamand (tels ceux de Gand et de Malines) dans la F.B.E.C., organismes qui traitaient continuellement d'actives les groupements flamands des mêmes villes, était un véritable obstacle à l'entente. Eût-on même consigné celle-ci sur papier, elle n'en aurait pas existé davantage.

Quant à la réunion de Fribourg, M. Hommel est inexactement renseigné (1).

M. Van Aubele y assistait en effet comme délégué de la F.B.E.C., et moi-même comme délégué de S.K.S.A. Chacun de nous y a parlé au nom de sa Fédération, comme l'ont fait d'ailleurs tous les délégués des autres pays.

La question qui y fut agitée n'était pas celle de savoir, s'il fallait admettre les Allemands à l'Internationale, mais s'il fallait dès à présent fonder une internationale, sinon se borner à la constitution d'un secrétariat, toujours pour les étudiants catholiques de tous les pays.

(1) M. Hommel affirme que la F.B.E.C. compte 3500 membres, mais doute du fait qu'une bonne moitié de la jeunesse catholique belge fasse partie des groupements flamands. Je pourrais le prouver aisément; mais je crois qu'une discussion sur les chiffres — souvent établis sur des bases différentes — serait oiseuse et inopportune.

(1) Il en a encore fait preuve dans un article paru il y a quelques semaines dans la *Libre Belgique*.

Au premier échange de vues je me suis, de concert avec les délégués anglais, tchéco-slovaques, hongrois et d'autres, déclaré partisan de la fondation de l'Internationale ; M. Van Aubel, au contraire, de concert avec les délégués français et allemands, jugeait préférable de commencer par le secrétariat seul, solution à laquelle tous les délégués se sont ralliés facilement. Tous les votes à Fribourg ont été émis à l'unanimité. Il y a, me semble-t-il, une bonne nuance entre ces deux versions.

Je ne puis rien dire des autres faits qui se sont passés après mon départ de Louvain. Ils sont d'ailleurs du même ordre d'idées.

Je concède donc à M. Hommel que la F.B.E.C. a été animée d'un ardent désir de rapprochement ; mais j'ai montré, me semble-t-il, que ce désir seul ne pouvait réellement pas combler la fissure qui existe entre les deux camps.

Que conclure de tout cela ?

« Notre impression est, dit M. Hommel, que, si les chefs ne veulent pas engager leurs associations, c'est, à vrai dire, qu'ils n'en peuvent déterminer avec précision, les tendances dernières. »

Le nœud n'est pas là ; car les tendances dernières du mouvement flamand dépendent en réalité du degré d'apaisement linguistique que la Belgique s'efforcera d'établir, et de la promptitude de cet apaisement. Parmi les étudiants catholiques flamands, les uns sont séparatistes, les autres ne le sont pas ; en fait, la victoire de l'une de ces deux tendances dépendra en grande partie de la solution que les « non-flamingants » voudront aider à donner au problème linguistique.

Mais ce qui sépare actuellement nos deux jeunesse, ce ne sont pas les tendances dernières du mouvement, qui sont relatives, mais ses exigences fondamentales mêmes.

En effet, si jamais un mouvement a été unanimement porté vers une solution, si jamais exigence a été mûrement étudiée et profondément enracinée, c'est bien le cas pour le mouvement flamand et sa revendication de flamandisation de l'Université de Gand.

Mais quand alors, d'autre part, nous lisons *La Jeunesse Flamande*, l'organe de l'Association indépendante de la jeunesse catholique flamande, de cette jeunesse précisément qui constitue la partie flamande de la F.B.E.C., nous n'y voyons qu'invectives et accusations, non seulement contre des extrémistes quelconques, mais contre les chefs les plus vénérés du *Vlaamsch Verbond*, et contre les bases mêmes de notre mouvement étudiantin.

Je suis convaincu que M. Luc Hommel, avec maints autres dirigeants, déplore ces manifestations blessantes pour la grande majorité des étudiants catholiques flamands. Je pourrais donc, comme lui, en conclure de mon côté que « les chefs sont débordés ». Je ne le fais pas ; je me borne à décrire sans réticence les antagonismes, contre l'action desquels un vœu platonique d'union, voire de fusion, me paraît être, en fait, absolument et pour le moment impuissant.

Néanmoins, M. Hommel ne désespère pas : « l'union de toute notre jeunesse catholique reste possible, dit-il, et nous l'appelons de tous nos vœux ». Eh bien ! je me joins à lui pour la souhaiter ; je l'appelle de tous mes vœux comme j'appelle l'union du parti catholique tout entier. Mais quand on regarde la situation en face, *il's a long way...* Toutes nos divergences devaient, comme le dit M. Hommel, « finalement se fondre dans l'unité de notre foi ». Je le crois avec ardeur, et c'est pourquoi j'étais, à Fribourg, partisan de la fondation immédiate.

Mais je sais qu'en pratique ce chemin est hérissé d'obstacles. M. l'abbé Van den Hout a signalé que chez les catholiques flamingants, dans l'ordre des sentiments, le flamand a souvent le pas sur le catholique. Il se peut qu'il en possède des exemples ; mais ne peut-on pas dire la même chose, *mutatis mutandis*, des catholiques fransquillons ? et des catholiques tout court ? Est-ce toujours le principe catholique qui a le pas sur l'égoïsme de classe, sur l'intérêt personnel, sur le but politique, sur le chauvinisme, sur la situation acquise ? Non, n'est-ce pas ? Que l'on cesse donc de dire que seule l'exaltation du sentiment flamand est la cause de la désunion ! Je pense, quant à moi, que c'est une cause bien anodine, en comparaison des autres. D'ailleurs, écartez la question flamande, l'union des catholiques se fera-t-elle du coup ? L'exemple du parti catholique hollandais ne nous démontre-t-il pas le contraire ?

« Le jour où nos deux jeunesse mettront leurs convictions religieuses à la base de leurs rapports, qu'est-ce qui pourrait encore s'opposer à une entente fraternelle ? » demande M. Hommel.

En principe, rien. Mais en pratique — tant la chose est délicate — une phrase de M. Hommel lui-même pourrait peut-être devenir immédiatement un nouvel obstacle.

En effet, il dit : « Pour ce qui est, par exemple, de la flamandisation de l'Université de Gand, nous ne serions pas tenté de nous y opposer

au nom de la culture française, — bien qu'il nous paraisse que l'intérêt de la Flandre soit lié au maintien de cette culture — mais plutôt parce que nous y voyons, dans un avenir plus ou moins lointain, une menace pour l'unité du pays ».

Voilà déjà un conditionnel qui ferait reculer maints étudiants flamands. Non pas que ceux-ci pourraient ou voudraient exiger que le programme flamingant fût la base de l'union ; du tout. Mais est-ce probable, oui ou non, qu'une telle disposition d'esprit chez le futur associé provoquerait tout naturellement des hésitations et des craintes chez les Flamands qui ont dû apprendre à se méfier ? « Notre opposition tomberait, continue M. Hommel, si l'assurance nous était donnée que la flamandisation ne porterait, en rien, atteinte à l'unité du pays. » Je lui réponds par un seul mot : *Qu'on nous permette donc de vous le prouver.*

Concluons.

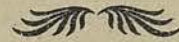
« Nos deux jeunesse, dit M. Hommel, ont des caractères identiques et le même désir de trouver des chefs compréhensifs. » Elles ont en effet de commun le caractère le plus fort : le catholicisme ; mais à côté de celui-là il y a mainte divergence qu'il faut reconnaître avant de pouvoir le vaincre. Quant aux chefs, les situations sont très différentes, comme je l'ai démontré dans mon premier article. Ne nous cachons pas que la difficulté de trouver des chefs compréhensifs est énorme. Prenons un exemple. Il y a parmi nous un homme éminent à tous points de vue, plein d'amour pour la jeunesse, respirant en tout la plus grande loyauté, M. Pouillet. Et pourtant, quelle animadversion n'existe pas contre lui chez la plupart des non-flamingants ?

Les faits contredisent donc, me semble-t-il, la conclusion euphémique de M. Hommel : « Rien vraiment ne nous sépare encore sinon le fait de nous rencontrer, de nous réunir ».

Certes, M. Woeste a eu raison d'assigner à notre génération la tâche de refaire l'unité du parti catholique. Mais encore faut-il savoir comment s'y prendre.

Un premier moyen est sans doute d'apprendre à se connaître ; puissent ces articles y avoir contribué ! Quant aux autres moyens, on les trouvera, si on évite avant tout de se jeter l'anathème, et si l'on ne construit pas d'avance un édifice trop exigü qui ne permettrait pas à chacun de prendre son plein essor.

EDMOND RUBBENS,
Membre de la Chambre des Représentants.



LETTRE DE FRANCE

Jacques Debout

et ses

Quatre Journées d'Art religieux

M. l'abbé Roblot, prêtre du diocèse de Meaux, en littérature Jacques Debout, connu tout d'un coup la célébrité, en 1919 ; un poème de lui, *les Morts fécondes*, qu'il avait présenté au Concours de poésie de l'Académie française, remporta le prix et fut lu en séance publique le 27 novembre, par M. Maurice Donnay.

Or, chez le poète l'action est la sœur du rêve. Il ne conçoit pas que le commerce des Muses soit une délectation spirituelle réservée à lui seul. Jacques Debout a tout le feu d'un apôtre ; il voit les foules entraînées, au son des harpes, des flûtes et des chœurs de voix harmonieusement rythmées, il les voit entraînées jusqu'au Cœur de Notre-Seigneur ; il voit déjà groupée autour de lui la phalange des poètes, des artistes et des musiciens, et qui s'avancent en tête du cortège magnifique ; les poètes ont imaginé la cérémonie ; les artistes ont peint les bannières des corporations qui flottent splendides au-dessus des métiers assemblés ; ils ont élevé les arcs de triomphe, décoré les maisons et les fontaines ; les musiciens

ont réglé les chants ; aux carrefours des miracles et des farces régis par Henri Ghéon et ses disciples édifiant et divertissent le peuple ; il y a même jusqu'à des danseurs qui, à l'exemple de Deborah et de David, exécutent des figures et des pas cadencés devant le Saint Sacrement porté en grande pompe.

Ceci n'est encore qu'un rêve, évidemment ; mais l'action de Jacques Debout compte déjà de belles réalisations. Et d'abord la fondation des *Cahiers Catholiques* qui répandent dans notre grand public encore ignorant de ces choses dans son ensemble les idées et les œuvres de nos écrivains ; ces *Cahiers* ne sont pas une réserve d'art et de littérature proprement dite, mais ils encouragent, dit son programme, « toutes les initiatives, tous les talents, tous les apostolats », et parmi ces initiatives, ces talents et ces apostolats, tout ce qui a trait à l'art et aux lettres, y trouve large place.

Parmi les collaborateurs des *Cahiers* nous relevons les noms de nos amis Baumann, Desvallières, Ghéon, Maritain. Le succès a vite répondu à l'effort de Jacques Debout et, grâce à ce *Cahiers*, beaucoup de cercles d'études et de patronages autrefois complètement étrangers, ou peu s'en faut, au mouvement intellectuel catholique, ne l'ignorent plus et s'y intéressent.

Mais le résultat ne suffisait pas au zèle de Jacques Debout. Il vient d'organiser quatre Journées d'Art religieux, qui se sont tenues les 27, 28, 29 et 30 avril, sous la présidence de S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris. Le bon poète Jacques Debout peut être content de ses Journées ; elles ont pleinement atteint leur but. Sans doute il serait puéril d'affirmer que tout fut au point, mais quelle manifestation peut prétendre défier toutes les critiques ? L'essentiel est que les quatre Journées ont rempli leur mission, qui était de manifester au grand public qu'il y a un art nombreux, varié, qui puise son inspiration dans la vie catholique, vécue intégralement, qu'il commence de s'exprimer, souvent avec un rare bonheur, en poésie, en musique, dans les arts plastiques, dans le drame et la comédie, qu'il y a un public de plus en plus étendu pour s'en nourrir et que désormais le contact est établi entre notre public, nos écrivains et nos artistes. Il reste encore à dissiper bien des malentendus, mais la glace est rompue. Un art populaire, un art social comme dit le jargon moderne, est désormais possible.

La première Journée fut donnée en l'honneur de la musique sacrée ; tour à tour Mgr Battifol, Vincent d'Indy, José Vincent y prirent la parole ; on ne se borna pas à entendre des motets palestriniens, mais on put goûter également des cantiques modernes de Bordes, de Déodat de Séverac, de la Tombelle, de Paul Berthier, d'Elie, etc... « Art sain, art vrai, art universel », avait défini le maître Vincent d'Indy. On put se rendre compte que le cantique est désormais rentré dans l'art musical et qu'il était désormais délivré des hantises déplorables de ce que José Vincent appelait « le genre martial » et le « genre tendre ». Des thèmes simples, émouvants et gracieux, issus des vieilles inspirations populaires, les pures mélodies enseignant non seulement que notre musique comme tout art d'ailleurs est née d'un culte, mais que, retrempées et rajeunies à ces sources premières, elles étaient appelées à renouveler tout le domaine des émotions et des sentiments humains, l'art catholique ne consistant pas uniquement à crier « Seigneur ! Seigneur ! », mais à considérer la nature avec des yeux pleins de foi en la création, avec un cœur accordé aux lois éternelles, avec cet amour enfin que connut saint François d'Assise et qui est le consentement de notre être aux volontés du Père, amour que n'ignoraient pas les

grands païens de l'Antiquité et dont le nom de *pietas* exprimait l'obscur et imparfaite intuition.

La seconde Journée était consacrée aux arts plastiques. Une exposition à laquelle avaient collaboré l'*Arche* et les *Ateliers d'Art sacré* qui, comme l'on sait, sont deux groupements d'artistes chrétiens, montrait des tableaux, des statues, des enluminures, des chasubles où il y avait, comme dans toutes les expositions, du très bon, du médiocre et du pire ; le public catholique peu familier avec les expositions d'art moderne est toujours ahuri et scandalisé des outrances terribles, des naïvetés déconcertantes qui y hurlent, et il raille trop facilement et crie à la mystification ou à l'ignorance. Il devrait pourtant se rendre compte que le désarroi, les hésitations, le paroxysme ne sont pas l'apanage des artistes catholiques, mais que toutes les expositions modernes les étalent sur toutes leurs cimes ; comment faire un grief à nos artistes d'entrer ainsi dans les recherches et les tâtonnements de leur temps ?

La question de l'expression plastique n'est pas si simple et la photographie colorisée ne résout pas le problème de la vision picturale ; non seulement l'étude des récentes techniques ou des récents engouements, l'impressionnisme, le japonisme, l'hindouisme ont singulièrement élargi mais désorienté le regard du peintre. Tout le séduit et tout le trouble. Il comprend dans sa sympathie trop d'esthétiques divergentes et il n'est pas rare de voir un peintre chérir autant Poussin qu'Hokon Sai, Titien que Gauguin.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'art est en marche vers une grande période classique. Ce qui nous rebute dans cette recherche maladroite de la laideur n'est que l'excès de la réaction salutaire contre la peinture conventionnelle où tout l'art religieux menaçait de se figer ; ce qui nous impatiente dans les gaucheries obsédantes n'est que l'excès de réaction salutaire contre la rouerie et le « truc » d'atelier. Sans doute, sans doute, l'expression balbutie trop fréquemment encore, mais tous ceux qui parcoururent les salles du Cercle du Luxembourg sous la conduite de Georges Desvallières et ont regardé avec lui certains projets de vitraux, certaines images et statues, ont pu se rendre compte que l'art de la composition revient, le souci du groupement, de l'équilibre des scènes, l'amour de l'objet enfin et l'effacement de l'artiste devant celui-ci.

La troisième Journée traita du théâtre chrétien ; elle fut la plus brillante. Une conférence lumineuse de Jacques Maritain sur *l'Art et la Philosophie*, montra les hauts privilèges de l'art en tant qu'il est le pouvoir quasi divin de recréer le monde à l'image et à la ressemblance de Dieu. L'auteur d'*Art et Scolastique* montre la génération de l'œuvre intellectuelle par le Verbe humain, image des opérations ineffables de la Trinité qui habite en nous, et la complaisance de notre être en cette œuvre. A la lumière de ces hautes sources, il sut discerner d'une part l'erreur de ceux qui, méconnaissant le rôle suréminent de l'art, le rabaisent à n'être qu'une fonction moralisatrice et, d'autre part, le délire de ceux qui, ayant perdu le souvenir de cette image et de cette ressemblance, proclament au nom de la « gratuité de l'art » que l'Art est au-dessus de lui et font de lui une délectation sans objet qui se dévore elle-même, puisqu'à tout prendre elle n'est que l'idolâtrie du sujet qui œuvre, de ses caprices, de ses passions et même de ses vices.

Henri Ghéon vint ensuite exposer ses projets et déjà ses réalisations dramatiques dans les patronages. Cette question très importante appelle une étude particulière que nous

comptons aborder très prochainement ici même, lorsque nous aurons en mains le recueil de pièces que Ghéon doit faire paraître aux éditions de la *Revue des Jeunes*.

Les élèves du Collège Saint-Aspais de Melun étaient venus jouer le troisième acte des *Aventures de Gilles ou le Saint malgré lui*, dont l'entrain, la verve familière et la grande charité conquièrent une fois de plus toute l'assistance.

Enfin, le dimanche soir, à la Société de Géographie, eut lieu une audition de poètes, mais ils étaient trop nombreux, le bon Jacques Debout ayant rêvé de satisfaire toutes les susceptibilités, légitimes ou non ; et l'un d'eux abusa de cette bienveillance au point de consacrer au début de la séance une demi-heure à la lecture de son œuvre propre, intéressante d'ailleurs, mais qui eût gagné à se manifester plus discrètement ; on dut écourter et bouleverser tout le programme ; néanmoins l'on put applaudir les Claudel, les Jammes, les le Cardonnell, les Ghéon, les Mercier et beaucoup d'autres qui témoignèrent qu'il existait, non pas une école mais une âme catholique avec toutes ses nuances diverses.

Ce qui se dégage donc de ces Journées d'art religieux, organisées par Jacques Debout, c'est qu'il existe un groupe d'artistes catholiques et un public pour les aimer. Or cela se préparait en France avant la guerre, tout l'appelait, mais cela n'était pas encore réalisé comme nous l'avons vu au Cercle du Luxembourg. Nous étions enfermés, chacun, dans nos petites chapelles respectives. Sans doute, nous rêvions, surtout aux *Cahiers de l'Amitié de France*, cette compénétration, mais la guerre vint qui suspendit notre effort.

Que Jacques Debout soit loué de l'avoir mené à bien. N'oublions pas cependant tous les devanciers qui préparèrent les voies, et entre tous Georges Dumesnil et sa belle *Amitié de France* dont l'histoire devra tenter un jour un jeune lettré catholique.

Nous entendions certains regretter cette demi-obscurité plus raffinée où nous célébrions jadis les rites encore secrets de l'inspiration catholique retrouvée. Nous ne sommes pas de leur avis. Sans doute, une certaine subtilité peut se perdre à cette vulgarisation. Mais nos œuvres à ce, contact permanent avec le grand public, gagneront en vigueur et en naturel, surtout si nous ne cherchons pas à plaire à ce public par des moyens faciles, mais à l'entraîner par notre foi et notre charité. L'exemple d'un Ghéon autorise tous les espoirs.

ROBERT VALLÉRY-RADOT.



Une initiative convoitée ou les Origines de l'art des van Eyck

II

L'autre fonds d'où les auteurs de l'Agneau mystique auraient tiré les principes de leur art, seraient les peintures gantoises antérieures aux van Eyck. Assez nombreuses, assez importantes, dénonçant des procédés et un style d'une certaine uniformité, ils justifient l'idée qu'il existait, depuis la fin du XIII^e siècle, une école gantoise (1). Arrivés du pays de Loos, les deux frères van Eyck en auraient adopté les prin-

(1) LOUIS MAETERLINCK, *Nabur Martins* (Bruxelles-Paris, 1913) et *Hubert van Eyck et les peintres de son temps* (Gand, 1915).

cipes. De ces excellentes prémisses on a voulu tirer des conclusions qui n'y sont point contenues.

D'après celles-ci, tous les peintres belges antérieurs aux auteurs de l'Agneau mystique ainsi que tous leurs contemporains auraient suivi une inspiration étrangère. Leur talent était estimable, dit-on, leurs idées au contraire manquaient d'originalité. Ces artistes étaient les vassaux intellectuels de leurs glorieux voisins. Cette vassalité se serait manifestée non seulement dans les arts, mais dans tous les genres de l'activité humaine. Voulaient-ils étudier la philosophie ou la théologie, « les gens de Bruges, Ypres, Gand et Arras venaient à Paris étudier à l'Université (1). Désiraient-ils contempler une œuvre d'art, c'est sur les bords de la Seine ou de la Loire qu'il leur fallait se rendre. « Paris était, pour les artistes du nord, la véritable métropole qui consacrait définitivement leur talent », affirme M. Funck-Brentano. « D'ailleurs, ces pays flandrais, ajoute-t-il, étaient alors gouvernés par des princes français ; le comté de Flandre faisait partie intégrante du royaume de France » (2). Même dans les grands centres d'art situés sur le sol belge, « l'esthétique était plutôt française... les princes (de Flandre) Louis de Nevers ou de Crécy, Louis de Maele, Philippe le Hardi, Jean sans Peur étaient des princes français... la capitale de la Flandre... faisait partie du diocèse de Cambrai » (3). « Ce qu'on nous produit comme faisant partie du bagage (des van Eyck) est essentiellement d'inspiration française. Les tableaux qui leur sont donnés, dépendent formellement des arts de l'Ile de France des XIII^e et XIV^e siècles » (4).

A des déclarations aussi précises que celles que l'on vient de transcrire, doit répondre un examen minutieux. Examen, nous nous hâtons de le dire, dont les constatations seront très satisfaisantes pour l'amour-propre des Belges.

Lorsque les Belges désiraient apprendre la philosophie et la théologie, ils se rendaient à l'Université de Paris. Cela est exact. Mais ce qui est exact aussi, c'est que les professeurs qu'ils y rencontraient étaient, à peu près tous, étrangers à la France. C'étaient des Belges, des Italiens, des Anglais, parfois aussi des Allemands. Au premier rang de ces maîtres brillaient : Thomas d'Aquin, Pierre Lombard et saint Bonaventure, venus de l'Italie, Albert le Grand né à Cologne, Scott et Roger Bacon originaires de la Grande-Bretagne, et les Belges Siger de Brabant, Gilles de Lessines, Grégoire de Fontaines, Siger de Courtrai, Henry Bate de Malines et le grand théologien Henry de Gand.

Que la capitale française ait été, au XIV^e siècle et au début du XV^e, pendant les quelques années antérieures à l'épanouissement du siècle bourguignon, ce siècle où une civilisation entièrement belge jeta sur l'Europe un incomparable éclat (5), que Paris ait été un centre d'art important, on n'en pourrait disconvenir. Paris fut, sans doute, alors, pour les artistes, ce qu'il est aujourd'hui, un marché très actif, plein d'acheteurs et de mécènes. Mais, qu'on ne l'oublie pas, les peintres et les sculpteurs qui s'imposaient, à ce moment, sur les rives de la Seine, c'étaient des Belges. Les premiers rôles, c'est eux qui les jouaient. En même temps qu'ils y venaient placer des copies d'œuvres belges, exécutées en Belgique ou qu'ils y venaient chercher des commandes, ils songeaient vraisemblablement à y donner des leçons. La réflexion seule suffit à démontrer que, venus en France, déjà connus par leur talent, ils ne s'y rendaient pas pour y apprendre. Des leçons, qui les leur aurait données ? Que l'on cite donc, par son nom ou par ses œuvres, un seul artiste français qui aurait été capable alors de professer avec autorité ? « De toute la première moitié du XIV^e siècle, rien n'autorise à parler d'artistes français, de tableaux ou de décorations exécutées en France, d'une production quelconque de peinture française. Dans les Pays-Bas c'est différent... la France eut à recevoir l'exemple de ces contrées. Nos voisins de Flandre et d'Italie jouissent dans leurs primitifs d'un fruit national... Les principaux artistes employés par le roi de France étaient des Flamands » (6).

Nous disions plus haut que les artistes belges arrivés à Paris y vendaient des copies d'œuvres qui ornaient leur propre pays et qu'avaient reproduites des ateliers situés sur le sol belge. Combien cette affirmation, appuyée sur des textes indiscutables, bouleverse l'enseignement vulgarisé depuis toujours en France et en Belgique ! Ces textes démontrent, en effet, que pour devenir des artistes éminents, les Belges ne

(1) EUGÈNE MUNTZ, cité par Funck-Brentano, *op. cit.*

(2) FUNCK-BRENTANO, *op. cit.*

(3) LOUIS MAETERLINCK, *Hubert van Eyck* (Gand, p. 101).

(4) BOUCHOT, *Les primitifs français* (Paris, 1904).

(5) LAVISSE, *Histoire de France* (Paris, IV (2) 449).

(6) LOUIS DIMIER, *Les primitifs français* (Paris, Laurens, 1912, *passim*).



LAMPÉ FANAL
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
 EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS
 GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,
 BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 15.500.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5
Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
 rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
 BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
 CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
 COURTRAI, rue de Tournai, 30
 MONS, rue de la Station, 16
 OSTENDE Square Marie-José, 1
 ROULERS, place Saint Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
 place Saintelette, 30
 VILVORDE, rue de Louvain, 18
 FOSSES - GHISTELLES - PONT
 A CELLES - SPRIMONT - THOU-
 ROUT.

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
 strasse, 5, à Aix la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
 à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —
 Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
 et chèques sur les principales villes belges et étrangères*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres
 — Vérification des tirages à la demande des Clients —
 Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.*

LOCATION DE COFFRES-FORTS
CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

LIBRAIRIE SAINT-LUC MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne, 26, BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

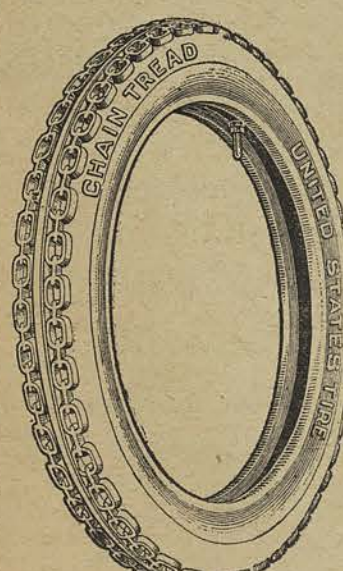
LIVRES LITURGIQUES — ASCETISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

Quoique les Pneus
 " UNITED STATES " soient vendus à des prix
 INFÉRIEURS à ceux de la concurrence,
 ils vous donneront un
 rendement kilométrique
 SUPÉRIEUR à toute autre marque
 sur le marché
 —
 DANS TOUS LES
 BONS GARAGES.



AGENCE GÉNÉRALE :

R. S. Stokvis & Fils, S. A
 141, Rue Royale, BRUXELLES

CORNERED BEEF

Marque « FRAY BENTOS »

PRÉPARÉ PAR LA

COMPAGNIE LIEBIG

Viande de bœuf exquise, saine et riche en protéides.
 Aucun déchet, rien que de la viande.

Obtenable en caisses de 48 boîtes N° 1 (contenance nette
 env. 340 gr. par boîte) ou en caisses de 7 boîtes N° 6 (con-
 tenance nette env. 2720 gr. par boîte). Ce dernier format
 est tout indiqué pour les grandes institutions.

Banque Belgo-Luxembourgeoise, S^{té} A.

SIÈGE SOCIAL : 22, rue d'Arlon, à BRUXELLES

Succursale : LUXEMBOURG

AGENCES

ESCH s/ALZETTE

ETTELBRUCK

GREVENMACHER

GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

PROCHAINEMENT le siège social sera transféré : 3, BOULEVARD ANSPACH

CAPITAL : 10.000.000 DE FRANCS

TÉLÉPHONES : 30326 et 30327 33943 Service — 33944 Changes

Adresse télégraphique : Belluxbank — Code ABC, 5^{me} édition — Compte chèques postaux N° 3100

Traite toutes les opérations de banque, bourse et change.

Escompte et recouvrements — Ouverture de crédits — Ordre de bourse, — Paiement de tous coupons — Dépôts et prêts sur titres
— Achat et vente de monnaies étrangères. — Emission et encaissement de chèques sur tous Pays —

DEPOTS DE FOND

Comptes-chèques, 3 p. c. — de quinzaine, 4 p. c. — à préavis de 15 jours, 4 p. c. — à échéance fixe à 3 mois, 4 1/4 p. c. — à 6 mois, 4 1/2 p. c. — à 1 an, 5 p. c.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

— Renseignements financiers, industriels et commerciaux

CATHOLIQUES BELGES !

Lisez et Propagez

La revue catholique des idées et des faits

Journal de la semaine

RELIGIEUX — POLITIQUE — SOCIAL — LITTÉRAIRE — ARTISTIQUE

On a dit et répété que les questions de principes et les problèmes intellectuels n'intéressaient que médiocrement les Belges. Le rapide succès de « LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS » dément cette calomnie.

Catholiques qui vous intéressez à la vie de l'Église dans le monde, lisez nous et faites nous lire. Recommandez nous auprès de ceux que vous savez capables d'apprécier notre effort d'apostolat intellectuel. Renseignez-nous les noms de vos amis auxquels nous pourrions utilement envoyer des numéros spécimens.

Catholiques Belges, vous soutenez, — et avec quelle largesse ! — les œuvres charitables, scolaires, post-scolaires, sociales, et vous faites très bien. N'oubliez pas les œuvres intellectuelles. Les idées gouvernent le monde. Soutenez ceux qui essaient de faire rayonner davantage l'idée catholique. Abonnez-vous à « LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS. »

Toutes les semaines au moins 14 pages de texte, grand format.

Abonnements : Un an : 25 francs -- Six mois : 15 francs

Numéros spécimens sur demande

A verser à notre compte chèque postal 48916

Bureaux de la Revue : 38, Boulevard Botanique, Bruxelles

devaient pas sortir de chez eux. Ils prouvent encore que le foyer d'art qui brûlait en Flandre et en Wallonie était apprécié au loin et que des peuples féconds en artistes n'hésitaient pas à venir s'y réchauffer. L'on sait, par exemple, que l'Italien Ugo da Bologna était élève de l'atelier que Broederlam tenait à Ypres. C'est à cet atelier et à l'atelier que Jacques de la Baerze dirigeait à Termonde, que le duc de Bourgogne demanda en 1390, de simples copies d'œuvres admirées par lui en Belgique, afin d'en décorer son église de Champinol. Voici le texte de ce contrat : (le prince commande) « deux grandes tables de bois entaillées d'images... c'est assavoir, l'une d'icelles tables pareille d'ouvrage et d'images à celle qui est en l'église de mondit seigneur audit Termonde... et l'autre pareille à celle qui est en l'abbaye de la Biloque près de Gand ». M. Dimier fait, au sujet de cette commande significative, la réflexion que voici : « Des textes de ce genre accusent la subordination de fait, à une certaine époque et dans un certain genre, de la production française à celle des Flandres ; de plus, le soin qu'on prend de faire faire l'ouvrage en Flandre, montre qu'on ne connaissait pas autour de soi, soit à Dijon soit à Paris, d'ouvriers capables de le faire comme il faut » (1).

Affirmer que les primitifs de notre pays auraient subi une influence étrangère parce que les princes qui régnaient à Bruges et à Gand ressentaient des préférences pour l'étranger, c'est affirmer une inexactitude et plusieurs illogismes. Louis de Nevers et Louis de Maele, princes faibles et sans prestige, eurent une politique plus favorable à la France qu'à la Flandre, c'est vrai. Mais il est inexact que Philippe le Hardi et Jean sans Peur se comportèrent en princes français dans leurs relations internationales. L'ambition des ducs de Bourgogne en fit bientôt des ennemis acharnés des rois de France. D'autre part, constatant la richesse et la splendeur des contrées belges, ils s'y établirent de bonne heure et ne retournèrent plus dans leur pays d'origine. Ils identifièrent bientôt leurs intérêts dynastiques à ceux des Belges, ils perdirent leur nationalité française et unirent si bien leur âme à l'âme belge qu'ils en parlèrent les deux langues et entourèrent leur blason de la devise flamande *ik hou !*

Il est illogique d'ailleurs de prétendre que des mécènes ont une influence sur l'inspiration de ceux qu'ils protègent. Ordinairement dépourvus d'inspiration, comment des mécènes pourraient-ils imposer une direction artistique à des artistes déjà célèbres et dont la docilité et la modestie ne sont pas les plus grandes vertus ? Ce n'est donc pas le protecteur qui fait prévaloir ses idées dans ses rapports avec les artistes, mais c'est l'artiste qui fait triompher les siennes.

Mais « le comté de Flandre faisait partie intégrante du royaume de France ! » observe M. Funck-Brentano. Qu'est-ce que cela prouve ? Ne sait-on pas que la Flandre était le plus récalcitrant de tous les États vassaux de la France ? Lorsque les primitifs belges commencèrent à devenir célèbres, le souvenir de la victoire de Groeninghe, le Waterloo du XIV^e siècle, n'était pas oublié ! Et puis, où a-t-on jamais constaté que la situation politique d'un État exerce quelque influence sur la mentalité de ses habitants ? Et l'aurait-on constaté ici ou là, ce n'est certainement pas dans le pays des communiens belges, toujours en lutte contre quelqu'un ou quelque chose, ces communiens auxquels Charles le Téméraire lançait ce cri de rage : « Vous autres... avec vos dures têtes vous avez toujours haï vos princes, ou les avez contemné », ce n'est

pas dans un tel pays, que l'État aurait su modeler à sa guise l'esprit de ses subordonnés.

Les Comtes de Flandre et leurs sujets auraient-ils été les plus dociles des vassaux de la France, on n'en pourrait cependant rien conclure quant à la mentalité des frères van Eyck et à l'origine de leurs principes d'art. Les van Eyck n'étaient pas les sujets des Comtes de Flandre. Leur pays d'origine n'était pas la Flandre. Ils n'avaient donc pas d'accointance avec la France. Flamande au même titre que les rives de l'Escaut et de la Lys (1), la région qui les avait vus naître était le pays de Loos (2). Contrée belge, le pays de Loos n'était annexé que de la veille, seulement, à la principauté de Liège lorsque les deux enfants qui devaient l'illustrer y virent le jour. Enfin la sympathie pour la langue de leurs pères, révélée par la devise *als ik kan* que Jan van Eyck inscrivait parfois sur ses œuvres, ne dit-elle pas que les peintres de l'Agneau mystique auraient, à l'occasion, manifesté des sentiments nationalistes ?

Il n'est pas exact non plus que la Flandre relevait, pour ses intérêts spirituels, du diocèse de Cambrai. Quand même cela serait, on n'en pourrait conclure logiquement ce que l'on veut en déduire. Au moyen âge, Cambrai fut un fief du Saint Empire Germanique, ses Evêques étaient des Brabançons, parfois des Allemands et rarement des Français, la langue flamande y avait une situation importante puisqu'elle obligea Fénelon à s'en instruire lorsqu'il fut préposé à l'archevêché de cette ville ; enfin Cambrai resta belge jusqu'au milieu du XVII^e siècle et se comporta sans cesse avec un loyalisme irréprochable.

Quant aux derniers arguments de M. L. Maeterlinck et de M. Bouchot, ils sont réfutés suffisamment, croit-on, par les réflexions que l'on a émises et par les textes que l'on a cités au cours de ce travail pour qu'il ne soit pas nécessaire de démontrer explicitement leur inanité.

Concluons cette étude en résumant les points essentiels que l'on croit y avoir démontrés. Tous les miniaturistes belges, tous les peintres et tous les sculpteurs belges antérieurs au premier quart du XV^e siècle se conformèrent à l'inspiration générale de l'Europe occidentale. Celle-ci n'était ni totalement belge, ni totalement française, mais elle participait de la mentalité des artistes belges et français et se montrait surtout pénétrée de l'inspiration italienne. Ces trois éléments formaient un style *international*. Les van Eyck le connurent et ne le dédaignèrent pas. Mais leur génie ne tarda pas à le renouveler au point d'en faire un style nouveau, exclusivement belge. « L'Agneau mystique... détacha l'école des Flandres de l'imitation de l'Italie et lui fit rejeter l'autorité du style qui régnait alors sur toute l'Europe » (3). « Si les van Eyck ont eu des précurseurs, ils n'en restent pas moins des maîtres prodigieux, dominant de toute la hauteur de leur génie leurs prédécesseurs et leurs contemporains. Ils ont été de ces hommes exceptionnels qui ont honoré pour jamais l'humanité » (4).

Abbé FRANZ NÈVE.

(1) Plusieurs personnes propagent l'idée que seuls les habitants de la Flandre sont des Flamands. C'est une erreur. Brabançons, Anversois, Hesbayens, habitants du pays de Loos étaient et sont des Flamands.

(2) Le pays de Loos est celui que l'on appelle aujourd'hui Limbourg. Au moyen âge le Limbourg était ailleurs : c'était la contrée, voisine de Verviers, où s'élève la petite ville de Limbourg.

(3) DIMIER, *op. cit.*, p. 67.

(4) DURRIEU, *Discours fait à Gand en 1920* (voir 1^{re} page du présent travail).

(1) L. DIMIER, *op. cit.*, p. 47.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La procession du Saint-Sang

Bruges la belle, chère aux artistes, Bruges la sainte, chère aux mystiques ! Il n'y a qu'elle en Belgique capable d'offrir le spectacle d'art et de foi dont elle fut le théâtre, le lundi 8 mai, 772^{me} anniversaire de l'arrivée au cœur de la Flandre de l'ineestimable relique du Précieux Sang. La procession traditionnelle y a revêtu tout son éclat, prestigieux et grandiose, sous un ciel du Midi, sous les feux d'un soleil

qui faisait chatoyer les ors, les satins, les brocarts de ce somptueux cortège.

Ah ! certes, ce n'était pas « la Ville morte » ! Elle double en ce jour sa population par l'afflux de 50.000 étrangers, accourus de tous les points de la Flandre, mais aussi de la Wallonie. Oui, c'est en masses profondes que les pèlerins, transportés par tous les moyens de locomotion, s'en viennent vénérer les quelques gouttes du Sang rédempteur, rançon de l'univers, épongées sur la pierre de l'onction lors de l'ensevelissement du Christ, recueillies et conservées par l'Église de Jérusalem, octroyées par son patriarche Foulques et son roi Beau-douin III à Thierry d'Alsace, comte de Flandre, pour prix de sa bra-

voure, et déposées par lui dans la chapelle basse de son manoir seigneurial. Longtemps elles se liquéfèrent et entraînent en bouillonnement chaque vendredi, comme l'atteste une bulle de Clément V, et ce prodige, qui avait cessé vers 1325, se renouvela une fois encore en 1388, lorsque Guillaume, évêque d'Ancône, coadjuteur de Tournai, enchâssa la fiole primitive dans le cylindre-reliquaire, resté depuis en usage. L'histoire a recueilli le témoignage du prélat.

Toujours considérée comme le palladium de Bruges et de la Flandre, la célèbre Relique, caillot de sang naturel du Christ, mémorial le plus émouvant de la Passion, trophée des Croisades, entourée d'une vénération plus de sept fois séculaire, source de grâces souvent miraculeuses, merveilleusement soustraite aux profanations sous la Terreur des iconoclastes au XVI^e siècle, sous la Terreur de la Domination française de 1794 à 1814, sous la Terreur de l'occupation boche de 1914 à 1918, elle n'a cessé au cours des âges de garder à son tour ses fidèles gardiens.

* * *

On croit que la procession du premier lundi après le 3 mai, qui déjà existait au XIII^e siècle, fut érigée en institution officielle, pour commémorer la délivrance de Bruges, arrachée à la tyrannie de Jacques de Châtillon, par Breydel et De Coninck.

Ce splendide cortège, qui de loin surpasse toutes les manifestations de ce genre, en notre pays, glorifie le Saint Sang dans une marche triomphale, d'une double manière : d'abord par « l'Hommage des Paroisses », représentation des diverses dévotions en honneur dans ces sept églises, puis par la figuration de scènes bibliques, se rapportant au mystère de la Rédemption.

Ainsi l'Œuvre rédemptrice apparaît d'abord dans ses fruits de sainteté, puis dans sa réalisation historique.

La première section, surtout hagiographique et mariale, déroule sous les regards de la foule dans une succession de groupes évocateurs et pittoresques : l'histoire ou la légende de sainte Marie-Madeleine, sainte Germaine, sainte Marguerite, sainte Anne, sainte Walburge, saint Jacques, sainte Barbe, saint Boniface ; la Glorification du Rosaire, de la Reine des Anges, de Notre Dame du Sacré-Cœur, de l'Immaculée Conception, de Notre Dame des Sept Douleurs, et enfin du Saint Nom de Jésus, le Rédempteur.

C'est la partie la plus éclatante, un vrai tournoi d'art religieux où les sept paroisses rivalisent de magnificence : la richesse des bannières lourdes de broderies d'or, l'harmonieuse distribution des figurants et leur rayonnante distinction, la fidélité historique, la fraîcheur exquise et souvent la splendeur des costumes, la magie des couleurs et l'opulence de la parure donnent aux yeux une fête de peinture vivante digne de la palette de Véronèse ou de Rubens.

Il me semblait à moi, habitué des pâles petits-défilés décorés chez nous du nom de procession, que Notre Dame et les Saintes, descendues du ciel, avec leur suite angélique, se promenaient par les rues de la cité brugeoise décorée du pavois festival, dans leurs vêtements de gloire et leur sereine béatitude.

A l'éblouissante beauté des groupes de sainteté radieuse se mêlent d'ailleurs des tableaux d'une tonalité plus discrète et d'un intérêt piquant. Ainsi, la cathédrale Saint-Sauveur exalte le Nom de Jésus par une variété de personnages représentant, dans le costume national, tous les pays du globe terrestre qui apparaît sous forme d'une sphère de métal resplendissante surmontée de la Croix, et la Belgique est figurée dans ce chœur des nations par une reine majestueuse dont le manteau royal est tenu déployé aux mains de sept pages ornés du brassard tricolore.

Les élèves de l'École abbatiale de Saint-André de Lophem évoquaient au naturel, avec une gravité monacale, toute la destinée glorieuse du grand apôtre de la Germanie, saint Boniface, et c'était une page admirablement vécue de l'histoire de l'évangélisation !

Toute cette première marche, ouverte par les trompettes d'un peloton de cavalerie, est scandée par les accents entraînants et alternatifs des musiques du 4^e régiment de ligne, du Cercle Elisabeth, de la Compagnie des Boys-Scouts ; et les visions paradisiaques sont ainsi saluées et acclamées par les concerts terrestres !

* * *

La seconde section, surtout évangélique, magnifie la Rédemption par une série de scènes animées tirées des Livres Saints : après une sorte de prologue de l'Ancien Testament où se succèdent les Patriarches, Joseph vendu par ses frères, les Prophètes, voici la Nativité de Notre-Seigneur, la Présentation au Temple, la Fuite en Égypte, Jésus au milieu des Docteurs, Jésus bénissant les enfants, l'Entrée triomphale à Jérusalem, Lazare, Marthe et Marie cherchant Jésus,

l'Arrestation du Sauveur au Jardin des Oliviers, le Portement de la croix, la Mort et la Sépulture du Christ.

C'est la partie la plus émouvante : les scènes gracieuses et surtout pathétiques y sont rendues avec une telle vérité de couleur locale, une si profonde sincérité d'expression, interprétées souvent par des dialogues d'un si parfait naturel, et par une mimique si parlante, les acteurs habilement costumés s'acquittent de leur rôle avec une si scrupuleuse conscience que les spectateurs vivement intéressés, tour à tour charmés et émus, revivent l'histoire de la religion comme s'ils assistaient aux événements et que, au passage de certains tableaux particulièrement émouvants, bien peu retiennent leurs larmes. Dans ce vaste déroulement du poème évangélique dont chaque groupe est une strophe, pas une dissonance, pas une note triviale, rien ne choque, tout édifie. Les chars de la Nativité et du Calvaire, qui furent dessinés par des artistes pour le jubilé de 1900, l'*Ecce homo* et le Tombeau sont des réalisations frappantes d'exactitude, d'un caractère simple et grandiose.

Ce qui soutient et relève cette impressionnante manifestation d'art religieux, c'est le chant. Hommes et femmes de Bethléem s'invitent de la voix et du geste à l'adoration de l'Enfant-Dieu par un « *Adeste fideles, Venite adoremus* » d'un effet irrésistible. Les foules de Jérusalem, de vraies foules de plusieurs centaines d'hommes, femmes et enfants, délicieusement habillés à la mode palestinienne, en brandissant leurs palmes vers le Christ, monté sur l'ânesse, font retentir un Hosannah triomphal, enthousiaste, accompagné des trompettes thébaines, qui transporte la multitude dans un grand élan de foi et d'amour. Inoubliable spectacle !

* * *

Ce double cortège, dont la défilé dure près d'une heure, fraie la voie au groupe terminal qui s'avance avec une majesté hiératique. Précédée d'une escouade de thuriféraires, d'une représentation des ordres religieux, des lévites du Séminaire, du clergé paroissial, des curés de la ville, l'aumusse au bras, du chapitre cathédral, apparaît enfin dans une gloire rutilante, portée par les deux évêques des Flandres, Mgr Waffelaert et Mgr Seghers, dont les épaules s'inclinent sous le noble fardeau, la châsse d'argent, aux statuettes d'or massif, aux tourelles délicatement ciselées, surmontée par le Pélican mystique et contenant entre ses six colonnes cannelées le coffret ruisselant de pierreries où s'abrite le cylindre de cristal de la Sainte Relique. Elle est convoyée par la plus brillante escorte : les 31 membres de la Noble Confrérie — parmi lesquels M. le Ministre Ruzette — à la simarre doublée de soie rouge, à la toque de velours, héritiers des 30 chevaliers qui accompagnèrent Thierry d'Alsace à son retour de Palestine ; le Gouverneur de la Flandre Occidentale, le bourgmestre de Bruges, toutes les autorités civiles, judiciaires, militaires, et, pour fermer la marche triomphale, un peloton de cavalerie.

Sortie de la cathédrale vers onze heures, à l'issue de la messe pontificale, il est une heure, quand la procession, avec son millier de figurants, vient se masser sur la place historique du Bourg, où Beaudouin I, vers 865, bâtit la forteresse primitive des comtes de Flandre autour de laquelle naquit la cité. Quel merveilleux emplacement ! Au nord, sous l'espace planté d'arbres, s'éleva l'antique collégiale de Saint-Donatien, démolie en 1799, comme le Saint-Lambert de Liège, par les révolutionnaires français ; à l'est, le palais du Franc devenu le palais de Justice ; au midi, l'Hôtel de ville ; à l'ouest, la chapelle du Saint-Sang.

Le reposoir est de style gothique et installé devant la maison communale, et de la balustrade d'une de ses fenêtres où la courtoisie brugeoise fait monter le délégué de la *Revue*, c'est une véritable féerie.

Sous l'ardente coulée d'une lumière magique, bannières fulgurantes, costumes scintillants, étendards aux tons chauds allument comme des flammes multicolores dans cette apothéose. La multitude, à grand-peine refoulée par un rideau de cavalerie, monte comme une marée. Le colosse de pierre du Beffroi, témoin de toutes les douleurs et de toutes les résurrections de Bruges, agite à son sommet, comme un panache au cimier d'un casque gigantesque, dans un frisson de gloire, le drapeau de la Patrie.

A l'apparition de la châsse, l'Hosannah a retenti comme une suprême acclamation et les palmes bruisantes se sont agitées sous un souffle d'impétueux enthousiasme... Mais voici que les évêques déposent le précieux faix. Le Saint Sang reçoit les honneurs liturgiques, puis un « *Présentez armes !* » troue le silence ; à ce moment tambours et clairons sonnent aux champs, le bourdon majestueux mêle sa voix d'airain à la voix argentine de la chapelle Saint-Basile, au concert de toutes les cloches, au chant de la célèbre antienne :

Dulcis Sanguis, Dulcis Liquor. L'évêque de Gand trace par trois fois, avec le cylindre-reliquaire contenant quelques gouttes de la rançon du monde, le signe de la Rédemption. Tous les fronts s'inclinent, tous les cœurs tressaillent, car la vie catholique déborde ici dans la pleine unanimité. L'enthousiasme est à son comble, Bruges a revu sa grande fête.

Alors, pour les amateurs de pittoresque, le moment où s'égaillent tous les groupes du cortège est du plus curieux effet : tous les âges, tous les siècles, ciel et terre se confondent dans un fantastique pêle-mêle ; prophètes et lignards, anges ailés et légionnaires romains, l'Ancien et le Nouveau Testament s'éparpillent dans une plaisante cohue qui s'éclabousse de subites et imprévues radiations. Une joie immense baigne cette foule, la joie du peuple chrétien, fier de ses traditions, confiant malgré tout dans l'avenir, exultant d'une saine et robuste allégresse.

J. SCHYRGENS.



RUSSIE

Nous donnons à titre documentaire le texte de la supplique adressée au Pape par l'éminent écrivain russe, M. Mérejkowsky :

TRÈS SAINT PÈRE,

Que le nom de Celui avec qui pécheurs et réprouvés ont jadis conversé, de Celui qui jamais ne leur interdit de venir à Lui, justifie la hardiesse de ma démarche auprès de Vous, son Vicaire et son Représentant.

Je ne suis qu'un humble serviteur de la parole et un chrétien. J'ai été témoin des souffrances inouïes de mon peuple et les ai moi-même éprouvées, témoin aussi des actes de ceux qui se disent ses représentants, mais sont en réalité ses meurtriers. Et, si j'ai quitté ma patrie, c'est dans le but unique de consacrer mes faibles forces à faire connaître la vérité, à implorer la justice des hommes qui n'ont pas oublié Dieu.

Je ne suis pas seul. Il y a derrière moi tous ceux qu'on torture et fusille ; les cadavres qui pourrissent sans sépulture ; les temples profanés et pillés ; la folie des mères qui dévorent leurs enfants. Et il y a encore avec moi ceux qui, condamnés à périr, gardent cependant l'espoir du salut, sinon pour eux-mêmes, du moins pour le monde.

Avec eux tous j'en témoigne à la face du Dieu vivant : ceux qui aujourd'hui parlent au nom de la Russie et disent être le pouvoir russe ne parlent pas au nom de la Russie — ce sont des imposteurs et ils ne sont pas les représentants du peuple russe, mais ses assassins.

A bout de souffrance, les peuples d'Europe aspirent à la paix et se laissent aveuglément tromper. Mais puissent-ils se souvenir que c'est de la même façon et par les mêmes imposteurs que fut trompé le peuple russe ! Quand ils disent : paix, c'est le carnage.

Sur la terre sacrée de l'Italie, des prêtres de l'Eglise d'Occident serrent de leur main qui a touché l'Hostie Sainte, la main ensanglantée de ces meurtriers. Savent-ils bien ce qu'ils font ? Savent-ils qu'à cette heure même en Russie l'on profane et l'on pille les temples, que l'on fusille la population désarmée qui s'assemble pour défendre ses églises et ses pasteurs, que les vases sacrés sont fondus en lingots pour être expédiés à l'étranger à des fins de propagande ou bien sont vendus par monceaux comme on vient de les vendre en Turquie ? Savent-ils, ces prêtres, que leurs paroles s'adressent à des violateurs de toute loi qui, une fois parvenus au pouvoir, profaneront les temples étrangers comme ils ont fait des leurs ?

Très Saint Père, à cette heure fatale non seulement pour la chrétienté d'Orient mais pour l'humanité chrétienne tout entière, nous criions vers Vous.

L'union des Églises fut depuis longtemps le vœu de tous les esprits russes prophétiques qui ont prévu la catastrophe déjà consommée pour nous, et dont le monde entier est menacé. « L'Église Universelle » — « qu'il n'y ait qu'un seul Pasteur et un seul troupeau » — telle est notre espérance, notre foi, notre amour.*

Mais l'union est pour les deux Églises également un grand acte d'amour et de sacrifice. Et là où est l'amour, là est l'esprit du Seigneur ; « là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté ». L'œuvre de l'amour peut-elle être accomplie par les mains des hommes qui

prêchent le fratricide universel, la guerre civile, comme l'unique méthode de l'action sociale ? L'œuvre de la liberté peut-elle être accomplie par les mains des plus grands violateurs qui aient jamais existé de mémoire d'humanité ?

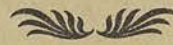
Pour repousser de l'Église occidentale non seulement l'Église orientale, mais tout le peuple russe, pour faire haïr l'union des Églises comme une nouvelle arme d'asservissement, il n'est pas de meilleur moyen que l'union du Saint-Siège avec les pires ennemis de la Russie. Nous tous qui aimons la Russie ne doutons pas que l'heure est proche où le joug exécré sera brisé. Mais la Russie délivrée ne pardonnera jamais à ceux qui voulurent profiter de sa faiblesse passagère pour faire peser sur elle la plus lourde des chaînes. Non, la Russie ne pardonnera jamais cela, ni dans la génération présente, ni dans les générations futures. Si cet acte incroyable s'accomplit, si le Concordat du Saint-Siège avec la bande internationale qui s'intitule « le pouvoir soviétique russe » est signé, alors la sainte œuvre de l'union des Églises sera ruinée à jamais.

Et non seulement notre conscience à nous, chrétiens d'Orient, mais aussi la conscience de toute l'humanité chrétienne se révoltera tôt ou tard contre cette œuvre sombre, car en vérité il n'y a pas d'œuvre plus sombre que de faire de l'Église du Seigneur l'arme de l'Esprit des Ténébres.

Non, que les puissances du siècle qui ont depuis longtemps renié Dieu reconnaissent le pouvoir des ennemis de Dieu, qu'elles adorent la Bête et disent : « Qui donc est pareil à la Bête et qui pourrait lutter avec elle ? » Nous croyons, nous, que Dieu ne permettra pas cette abomination : le Vicaire du Christ bénissant le règne de l'Antéchrist.

4 mai 1922.

D. MÉREJKOWSKY.



Le CERCLE SAINT-JEAN CAPISTRAN nous prie d'annoncer que M. Max Pastur, sénateur, donnera sa conférence sur « le problème des langues », mercredi prochain, 17 mai, à 8 heures, à la Salle de l'Union Coloniale, 34, rue de Stassart.



ANGLETERRE

Un ami nous adresse les lignes qu'on va lire auxquelles les événements depuis le 11 novembre 1918 jusqu'aux récents incidents de Gênes donnent un singulier intérêt.

Vous connaissez Nestor du Plantier ? Non ? Cependant, « qui ne connaît en Europe Nestor du Plantier, diplomate d'âge mûr, oracle en disponibilité, « le dernier de la tradition », comme il se nomme lui-même ?... Il fut longtemps l'un des plus notoires dans ce petit compagnonnage de bohémiens corrects, perpétuellement voiturés de Pétersbourg à Madrid, de Washington à Peking, avec quartier général à Paris, et qu'on retrouve partout les mêmes, autour de la même table de whist, de la même table à thé, courtisant les mêmes femmes, rédigeant la même dépêche, ébruitant les mêmes secrets d'Etat, surpris dans les mêmes journaux ». Eh bien ! Nestor du Plantier, alias Vicomte Eugène Melchior de Vogüé, nous a laissé un jugement sur l'Angleterre, qu'il écrivit lors de la guerre du Transvaal, et qui est toujours d'actualité.

Vous le trouverez dans deux études des *Pages d'Histoire : Regards français sur l'Angleterre*, et *Les Pères de l'Impérialisme anglais, Disraeli et Kipling*.

Dans la première (1), se trouve la psychologie de l'Anglais :

« Un des traits particuliers à ce pays, c'est le besoin de placer sous l'autorité de l'impératif catégorique ou du commandement religieux l'acte demandé par la passion ou l'intérêt. Depuis le début de la guerre, par des raisonnements toujours nouveaux, l'Angleterre s'ingénie à mettre sa conscience à l'aise, à l'enrôler au service de son désir. Morale de la lutte pour la vie, mission civilisatrice du peuple supérieur, droit de la

(1) Pages 96 et seq.

race impériale, guerre sainte contre un peuple soupçonné d'esclavagisme, devoirs envers l'Empire attaqué par le Transvaal... et surtout le besoin tyrannique de réduire les autres à son type. L'Angleterre s'estime le peuple chef, conducteur du progrès humain, principal ouvrier, bien mieux, inventeur de la civilisation moderne, missionnaire de cette civilisation... Tout pays qui tombe sous une autre main lui paraît perdu ou compromis pour la civilisation. C'est pour l'humanité qu'elle travaille : telle est sa conception propre qui lui crée des droits spéciaux.

« On va élever les Boers en dignité. Que ces paysans grossiers refusent l'accroissement d'humanité qu'on leur offre, la qualité de gentlemen à laquelle on veut les promouvoir, qu'ils repoussent l'honneur et le bonheur d'être sujets de la Reine, dans le seul empire où il y ait de l'ordre, du confort, de la respectabilité, c'est une démenche comparable à celle du Sarmate ou du Dace qui aurait renié le titre de civis romanus, les bienfaits de la pax romana. Impardonnable rébellion contre le bon sens, contre leurs propres intérêts. Se révolter contre un fait, rien de plus absurde pour le génie pratique des Anglo-Saxons ; rien sinon la mauvaise gestion par ces paysans stupides des richesses naturelles que l'activité anglaise exploitera convenablement. Pis encore, rébellion contre Dieu. L'Angleterre est le peuple élu, la forteresse du christianisme, ses volontés sont celles du Tout-Puissant.

« Voilà l'argument central, la justification suprême de la conquête. The Lord of the Imperial Race, le Seigneur de la Race Impériale, c'est un des noms qu'ils donnent à Dieu. Ce Dieu est le Jahvé juif d'autrefois ; il n'a fait que changer de peuple. Comme Israël, celui-ci a tout pouvoir sur le Philistin et l'Amalécite. Les Boers sont des Philistins. »

Voilà un fait, une infatuation direz-vous, devant lequel vous restez bouche bée. Votre claire conscience chrétienne est déroutée. Vous ne sauriez accepter la bonne foi dans la masse. Et cependant, qu'étaient les missions prêchées en Europe par la Révolution française ? Ne le furent-elles pas avec sincérité ? Qu'est-ce que l'état de conscience mystique du jacobinisme, si bien étudié par Augustin Cochin ? Qu'est-ce que la religion de l'humanité, au nom de laquelle on veut enlever les enfants à leurs parents, dans notre propre pays ? Ah ! l'homme est un mystère effrayant, quand il vit et se développe loin du phare de la vérité catholique !

Après avoir rappelé à ses compatriotes leur révolution française, et les bénéfices politiques et matériels qu'ils finirent par y trouver et y chercher, le Vicomte de Vogüé résume dans une belle antithèse la morale de cette histoire :

« Partis de l'idéalisme, comme les Anglais du réalisme, nous aboutissons au même point par des routes contraires. Ils colorent après coup leurs convoitises avec des principes ; nos principes avaient dégénéré en convoitises » (1).

Morale : Dans toutes les tractations, les Anglais chercheront toujours à imposer la vérité anglaise, qui est la vérité d'vine, et comme ils ont la force... Concluez.

Tout cela explique bien les deux paroles suivantes, venant l'une d'un missionnaire en Amérique, et l'autre d'un soldat dans l'armée allemande, fils d'Anglais et d'Allemande, qui, par malheur, se trouvait en Allemagne en juillet 1914, et fut incorporé à son corps défendant dans l'armée du Kaiser.

« Nous sommes décidés d'aller jusqu'au bout du dernier soldat... français, disaient les Anglais en Amérique. — Quant à l'autre, en 1915 de passage à Bruxelles, après l'offensive française en Champagne, à un ami qui me l'a rapporté, il disait : « Les Anglais vont instaurer le service personnel ; ils auront une armée de 5.000.000 d'hommes, pour traiter de la paix et l'imposer d'après leurs vues, quand l'armée française sera pour ainsi dire détruite ». Sa prophétie ne s'est pas complètement réalisée, puisqu'il a fallu appeler les Etats-Unis à la rescousse. D'ailleurs, si en 1918 les Anglais n'avaient pas eu l'armée française à Montdidier, au Kemmel, au Chemin des Dames, que fût-il advenu d'eux ?

* * *

Pour connaître l'Angleterre actuelle, le Vicomte de Vogüé interroge la vie de Disraeli, Lord Beaconsfield, et surtout ses ouvrages littéraires, où, par une singulière divination, il décrit l'admirable réussite de sa vie, qui devait le porter au sommet du pouvoir. Disraeli est le père de l'Impérialisme anglais, et, conclut l'écrivain : « l'impérialisme anglais fut d'abord un grand rêve juif » (2).

(1) Page 99.

(2) Page 120.

Ce n'est pas une pure imagination, que le type du banquier juif international, Sidonia, qu'il a décrit avec complaisance :

« Demi-Dieu, omniscient, imploré par tous les rois, maître du globe par son intelligence supérieure, autant et plus que par ses trésors inépuisables, ce Salomon moderne sait tout de l'univers ; doué d'une rare pénétration, exempt de préjugés, comme tous les hommes sans patrie... il était seigneur et maître des transactions d'argent et partant seigneur et maître de toutes choses. Citoyen du monde, il a choisi le libre sol anglais pour y installer le siège principal de ses opérations. Ce royaume est dans sa main, comme tous les autres ; mais il ne peut le gouverner encore. Des prohibitions surannées éloignent les Israélites du Parlement. La brèche leur sera bientôt ouverte par l'éloquence du chancelier de l'Echiquier, Benjamin Disraeli. La barrière légale qui se dresse devant Sidonia n'existait pas pour Benjamin ; son père, homme avisé, avait abjuré ; il avait fait baptiser Dezzy à l'âge de treize ans. De cette greffe d'anglicanisme, entée sur le vieux tronc hébraïque, il résulta un singulier compromis de sentiments et de doctrine » (1).

« Il faudrait citer et méditer tout le chapitre où le banquier salomonien dévoile à Coningsby le mystère grandiose de la force d'Israël. » « La domination secrète de l'Europe, quelle carrière ! » s'écrie-t-il, avec enthousiasme ; et il dit comment ses frères l'exercent, par la richesse, par l'intelligence, car leurs savants occupent les chaires des universités, par la politique, car ils ont des alliés dans tous les cabinets » (2).

L'homme qui hasardait ces théories dans le livre, les justifia dans sa vie publique. Il joua franc jeu, ne recourut jamais aux subterfuges pour déguiser ses origines, son principe d'action, son but. Le vaillant corsaire mit le grappin sur l'Angleterre, comme il eût fait sur un grand vaisseau flottant à la dérive ; il se servit de sa prise pour des fins qu'il proclamait sans ambages ; il entendait servir du même coup, loyalement, l'équipage anglais qu'il associait à sa fortune et conduisait à de hautes destinées.

Un de ses biographes, M. de Haye, a pu conclure : « Avec Disraeli c'est l'idée juive qui arrivait au pouvoir, et tant qu'il eut l'autorité, la race persécutée et honnie a pu dire qu'elle menait l'Etat » (3).

Je demande : est-ce que la race juive ne mènerait plus l'Etat ? Pensez-vous qu'une fois entrés dans la place, ils l'aient vidée, à cause de la disparition de Disraeli ? Qu'importe le titulaire de l'équipe ministérielle, si la direction des affaires subit en dernière analyse leur influence toute-puissante ? Il s'agit parvenus à identifier la fortune de l'Angleterre, avec la réalisation de leurs propres fins. Leurs coreligionnaires sont d'ailleurs répandus dans les charges, à la Chambre des Lords, aux Communes. C'est l'enfance de l'art, pour qui a le nerf de la guerre, de trouver dans les deux Chambres des consciences maniables, à cause du besoin d'argent. De cela ne doit nécessairement rester aucune trace, pas plus que n'en ont laissé les trafiquants des licences dans le régime d'après-guerre.

Les effets d'ailleurs sont là qui demandent une cause : Etablissement du Sionisme en Palestine, sous le gouvernement anglais ; coquetteries avec la Russie bolchévique des Juifs ; le régime imposé à la Pologne ; l'histoire de l'attribution de la Haute-Silésie.

Mgr Lutoslowsky vous en a parlé dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits*.

Ceux que cela intéresse, trouveront dans Georges Valois, *D'un siècle à l'autre* (pp. 186-194), des pages lumineuses, singulièrement suggestives.

(1) Pages 110-111.

(2) Page 113.

(3) Pages 115-116.



Nous prions instamment les abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur abonnement pour la seconde année, de verser la somme de 25 frs. à notre compte chèques postaux N° 48916. Nos quittances seront mises en circulation à la fin du mois.



CHOCOLAT**DU C ANVERS**

"La Voix de son Maître"
MARQUE DÉPOSÉE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer

En voyage

n'oubliez pas votre nécessaire

NUGGET
BOOT POLISH



FR. 200 le mille.

L. Vekemans

84-86, rue Ellerman, Anvers

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Laines du pays garanties

à 8,25 le kilo

CHEZ

VANDERBORGHT

46, rue de l'Ecuyer, 58

:::

BRUXELLES

VOUS TROUVEREZ A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE :

Lits, Sommiers
Matelas, Oreillers
Laine, Crin
Zostère

Crin végétal
Couvertures
Couvre-lits
Edredons, etc.

Réfection des Literies

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Sainctelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :
rue des Bogards, 16
BRUXELLES

SAVON DALTON

Pour votre toilette

Action Catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

IF YOU ARE INTERESTED IN ENGLISH
OR AMERICAN PUBLICATIONS

CALL OR WRITE TO

THE ENGLISH BOOKSHOP

BRUXELLES

78, Rue Marché-aux-Herbes (near Grand'Place)

THE LARGEST SELECTION OF ENGLISH LITERATURE ON THE CON-
TINENT — SUBSCRIPTIONS & ADVERTISEMENTS RECEIVED FOR ALL
ENGLISH JOURNALS

Circulating Library : Depot for Medici Society Prints

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

Vermouth JACCOBINO

le meilleur !

== Jacques Neefs, Anvers ==

VERITAS

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE,
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE,
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

CARRELAGES

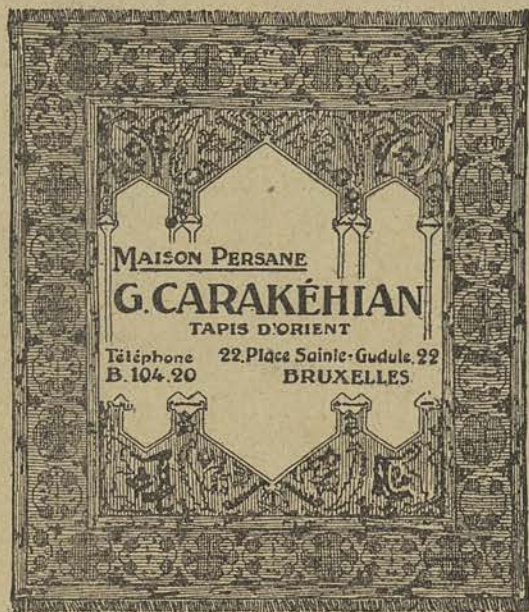
J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



ERVEN LUCAS BOLS, AMSTERDAM

Liqueurs Extra Fines

Anisette — Curacao — Cherry Brandy

Menthe verte et blanche

SCHIEDAM BOLS

AGENT GÉNÉRAL :

Gérard Van Volxem

164, Chaussée de Ninove, Bruxelles

La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone — Anvers 6044

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2. Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

NOS SÉRIES
ESSENCE
LOTION
BRILLANTINE
SAVON
COSMÉTIQUE

SUZONNE - VICKY
COTE D'AZUR
NOUVEAU RÈGNE
CYCLAMEN ROUGE
ETC. ETC.

Eau de Cologne N° 350

Eau de Cologne aux Fleurs

Steik -- Savon de Toilette

A la Corbeille Royale PARFUMERIE

EM. LEMESRE

fondée en 1860

Typographie — Lithographie — Registres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764

BRUXELLES 13, rue de la Colline

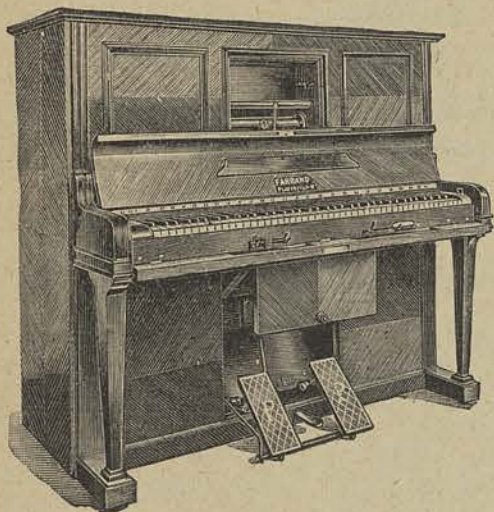
PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

LE "PIANOLA",-PIANO



apporte au foyer le repos de l'esprit et la joie unanime en permettant à tous, petits et grands, de jouer du piano, sans qu'il soit pour cela nécessaire de connaître la musique.

C'est le seul instrument dont les exécutions soient ARTISTIQUES car les instruments similaires sont nombreux qui ne relèvent que de la simple mécanique.

Les seuls instruments qui puissent s'appeler

"PIANOLA",

sont ceux inventés et fabriqués par

THE ÆOLIAN COMPANY

212, RUE ROYALE, 212, BRUXELLES

(nouvelle adresse)

Rouleaux « ÆOLIAN » les meilleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Envoi franco des catalogues sur demande

TÉLÉPHONE 196-97

A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE
Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

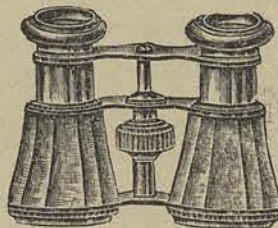
Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

C'EST LA NUTRITION ASSURÉE
EN LE BUVANT RÉGULIÈREMENT
BOVRIL, Bruxelles, Téléph. 103.49 Toutes épiceries

Maison du Lynx

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes